

Pour votre fils et le mien

“Bientôt, un soir, quand la nuit aura enveloppé les rives occupées par l'ennemi, votre fils et le mien scruteront l'obscurité en attendant fiévreusement le chuchotement du signal de l'attaque.

“Là aussi seront nos matelots dirigeant la flotte d'invasion, prêts à affronter les avions plongeurs ennemis qui semblent déchirer l'air. Nos aviateurs de combat seront vêtus pour la bataille, attendant l'épreuve la plus acharnée de la puissance aérienne que la guerre ait jusqu'ici produite.

“Nos gars font maintenant face à la mort, eux qui, il n'y a pas très longtemps encore, servaient la messe, glissaient des pièces de cinq sous dans les boîtes automatiques, causaient assis, le samedi soir, sur le perron des magasins, réparaient le quai du chalet ou marchaient au bras d'une jeune fille en revenant du cinéma.

“Pendant que leurs coeurs et leurs corps se cuirassent pour hâter l'extermination d'un ennemi cruel, peut-on croire un moment qu'ils ne songent pas aux jours passés ?

“Comprenant bien le danger qu'ils doivent affronter dans cette aventure périlleuse où la mort les guette, ils reviendront un moment vers vous et moi par la pensée.

“Ils auront de brèves inquiétudes, une légère crainte qui feront vibrer leur coeur; ils se demanderont soudain ce que nous faisons présentement et si nous pensons à eux.

“Que ne puissions-nous, à cet instant, nous trouver auprès d'eux comme par miracle, afin de leur serrer la main et de leur dire : “Bonne chance, mon fils !” Si seulement, nous disons-nous, il existait **quelque** moyen de leur faire sentir que nous sommes à leurs côtés, du moins en esprit ! Eh bien, c'est cet avantage qui nous est offert actuellement. En effet, si, au cours des trois prochaines semaines chacun de nous achète autant d'obligations de la Victoire qu'il le peut et si nous dépassons l'objectif d'au delà d'un milliard, la nouvelle de ce succès sera une source d'encouragement pour votre fils et le mien. Ils sauront que nous avons le coeur bien placé et que nous nous empressons de verser notre argent pour leur assurer toutes les réserves dont ils auront besoin.

“Faisons de ce Quatrième Emprunt de la Victoire un vivat chaleureux pour nos fils rendus au delà des mers et un message d'encouragement pour eux à l'heure de l'attaque !”

Ce qu'on vient de lire est d'un auteur qui n'a pas signé son article. La valeur de l'argumentation n'est cependant diminuée en rien pour cela.

Je me proposais d'écrire, cette semaine, un éditorial en faveur de la campagne pour le Quatrième Emprunt de la Victoire. Qu'aurais-je pu trouver de mieux que ces mots si nobles, empreints du plus élémentaire bon sens en même temps que du plus pure patriotisme ? Oui, chers lecteurs et, en particuliers, chers concitoyens de mon beau comté, il faut souscrire à l'Emprunt jusqu'à la limite de nos moyens.

Criminel serait celui qui méconnaîtrait son devoir à une heure aussi grave, où se joue le sort de l'humanité. Si la liberté est au prix de tant de jeunes vies sacrifiées, de tant de jeunes espoirs qui ont tout abandonné pour nous la conserver, criminel et traître à sa patrie serait celui qui, consciemment, mettrait une entrave quelconque au succès de cet Emprunt. Chiminel, bourreau et assassin de nos jeunes et héroïques défenseurs serait celui qui, consciemment toujours, dirait que cela ne le regarde pas, que le Gouvernement s'arrange avec sa guerre, avec ses finances, etc. En démocratie, chers lecteurs, le Gouvernement, c'est nous : c'est vous, c'est moi, ce sont nos parents et nos amis. Sa guerre et sa finance, **elles sont nôtres.**

Encore une fois, chers lecteurs, souscrivons, souscrivons, souscrivons !

JUSQU'AU BOUT !

La Victoire et la LIBERTE sont à ce prix !

Fortunat TREMBLAY

AVIS AUX MILITAIRES

LICENCIES de L'ARMEE

Les soldats à la retraite ou licenciés de l'Armée active canadienne sont instamment priés de communiquer avec la section des insignes du ministère de la Défense nationale, à Ottawa, et de donner le lieu actuel de leur domicile afin qu'on puisse leur faire parvenir leur insigne de licenciement (War Service Discharged Badge).

On est présentement dans l'impossibilité d'atteindre plusieurs milliers d'hommes qui ont quitté le service avant février 1942, époque à laquelle on a créé cet insigne. Les parents et les amis de ces anciens soldats sont priés d'informer ceux-ci de l'existence de cet insigne particulier.

L'insigne, en forme d'écusson, est surmonté d'une couronne et porte trois feuilles d'érable rouges sur fond argenté avec l'inscription “General Service”. L'insigne porte au revers un chiffre de série permettant d'atteindre son propriétaire en cas de perte.

UN CREDIT MARITIME

Depuis 1936 les cultivateurs de la province profitent des avantages du crédit agricole. Désormais, les pêcheurs en eau salée bénéficieront d'un crédit maritime calqué sur celui de la classe agricole. Ce crédit aidera les pêcheurs de la Gaspésie, de la Côte Nord et des Iles-de-la-Madeleine en leur facilitant l'achat des barques, filets et autres agrès nécessaires à l'exercice de leur métier.

Les pêcheurs ont une grande tâche sur les bras. Les exigences de nos Alliés sont pressantes. La production des pêcheurs sera entièrement absorbée par la guerre et ils recevront des bons prix.

DES SECRETAIRES

PARLEMENTAIRES

Le Canada comptera à l'avenir des secrétaires parlementaires comme la Grande-Bretagne. Ils seront au nombre de 10. Leur rôle consistera à assister les ministres de toutes façons que les ministres jugeront à propos. Les secrétaires parlementaires déchargeront les ministres de la triste routine administrative, ce qui leur permettra de s'occuper de la haute politique. Ils recevront \$4,000 par année, en plus de leur indemnité parlementaire. Il s'agit toutefois d'une mesure temporaire due à l'état de guerre. Ils ne seront pas des fonctionnaires et ne pourront être confondus avec les sous-ministres.

DON DU CANADA

A LA FRANCE

COMBATTANTE

La marine royale canadienne a fait cadeau à la France Combattante de trois Fairmiles qui feront la chasse aux sous-marins dans l'Atlantique. Une grande partie de l'équipage est de Saint-Pierre et Miquelon.

Les Canadiens français apprendront ce geste de collaboration avec le plus vif plaisir. Il n'est que juste que la France Combattante reçoive sa juste part des dons que nous distribuons à tous nos alliés.

Communiqué de Son Excellence

Au sujet du 4e Emprunt de la Victoire.

Aux fidèles du Diocèse de Chicoutimi:
Au nom de ceux qui gouvernent notre pays, vous serez sollicités à



contribuer au nouvel Emprunt de la Victoire, après que, tout récemment vous avez aidé si généreusement l'Oeuvre de la Croix Rouge.

Il est bien naturel qu'avec moi et tout comme vous puissiez trouver que la guerre coûte cher et dure longtemps. Hélas! nos pauvres soldats aussi doivent trouver longue la guerre et tout ce qu'elle apporte de carnage et de massacre dans le monde entier. Mais puisque nous y sommes, que les nôtres et tant d'autres sont aux avant-gardes et au feu, sur tous les fronts, il est juste que nous leur fournissions armes, munitions, vêtements et nourriture dont ils ont besoin pour vaincre l'ennemi et remporter la Victoire.

Pour nous disposer nous priver même s'il le faut, afin de fournir notre part à l'emprunt proposé, transportons-nous par la pensée sur les champs de bataille, où tant des nôtres luttent au risque de leur vie, et demandons-nous ce que nous désirerions que fissent ceux qui sont demeurés dans la patrie, à leur profession, à l'industrie de guerre, sur la terre paternelle, au foyer... agissons ensuite suivant la réponse de notre conscience.

En justice et en charité pour nos soldats, faisons notre possible et espérons que la miséricorde de Dieu sera touchée de notre effort et nous donnera au plus tôt la paix tant désirée.

Evêché de Chicoutimi, le 18 avril 1943

GEORGES,
Evê de Chicoutimi.

Les moulins Price

tourneront de nouveau

On se rappelle qu'une fois la grève du Syndicat National du Papier réglée, et que ces derniers étant disposés à reprendre le travail, les membres de l'Union Internationale de la Pulpe et du Papier avaient refusé à leur tour de retourner à l'ouvrage. Ces derniers alléguaient que leurs droits avaient été laissés et que tant que le gouvernement ne leur aurait pas donné l'assurance qu'ils auraient justice pleine et entière, ils ne reprendraient pas le travail.

C'est alors que d'autres délégations se rendirent auprès du Premier ministre, l'honorable Adélard Godbout. Ces délégations comprenaient des membres des deux groupes en présence. Devant l'imbroglio qui semblait devoir persister et même s'aggraver, le Gouvernement Provincial qui, comme on se le rappelle avait en première instance pris parti sans restriction pour les Syndicats Nationaux, fit une autre proposition, dont nous publions le texte, ci-dessous.

Comme résultat de ceci, M. Godbout avait envoyé une lettre aux principaux intéressés, dont le colonel Jones, président de Price Brothers, M. Chester Jordan, du Quebec Provincial Council of Paper Makers, J.-P. Lacroix, vice-président de la Fédération Internationale de l'Industrie du Papier, de la Pulpe et du Sulphite, M. Philippe Lesard, président de la Fédération Nationale des Employés de Pulperies et Papeteries et aux présidents des Syndicats Nationaux des Pulperies de Kénoami, Jonquière et Riverbend.

C'est à la suite de cette lettre que les moulins Price ont ouvert leurs portes dès lundi de cette semaine. Bien que les choses soient encore quelque peu tendues, les moulins tourneront normalement et il est à espérer qu'aucune friction grave ne se produira de nouveau, pour arrêter les opérations dans ces usines.

Voici la lettre de l'honorable M.

Godbout à ces officiels :

Québec, 23 avril 1943.

Cher monsieur,

Le gouvernement ayant constaté que les usines de Riverbend, Jonquière et Kénoami n'ont pas été remises en opération normale à la suite des conditions acceptées le 16 avril 1943, par le Compagnie Price Brothers and Company Limited, a rencontré les représentants des organisations ouvrières intéressées afin de connaître les objections d'un certain nombre d'ouvriers à reprendre le travail.

En vue de respecter pleinement la liberté d'association des ouvriers concernés, le gouvernement en est venu à la conclusion qu'une enquête conduite par des hommes entièrement désintéressés est nécessaire pour départager les prétentions respectives des parties et pour indiquer la ligne de conduite à suivre. Afin que cette commission ait une latitude complète en formulant ses recommandations, l'application de l'arrêté en conseil No 1012, du 14 avril 1943, sera suspendue.

Sans apprécier les motifs qui ont inspiré les actes des uns et les abstentions des autres, le gouvernement fait appel à la compagnie et aux organisations ouvrières pour qu'elles acceptent les conditions temporaires suivantes de réouverture des usines:

1o—Ré-emploi de tous les ouvriers qui ont été congédiés depuis le 1er janvier 1943 pour des motifs syndicaux, dans tous les cas où M. Cyprien Myron, chef du service de conciliation du ministère du Travail décidera que le renvoi n'était pas conforme aux prescriptions de l'article 4 de la convention intervenue entre la Cie Price Bros et les unions suivantes : le Quebec Provincial

Suite à la page 14

La guerre du Canada —

L'antisémitisme est un danger pour l'unité nationale

On ne comprend rien au nazisme si on ne connaît pas l'intensité de la haine qui forme le fond de cette doctrine de mort. Le nazisme est une anti-religion, la haine étant la contre-partie de la charité qui est la vertu fondamentale de la religion chrétienne. De même que la charité a inspiré les plus sublimes dévouements dans la religion chrétienne, la haine, dans le nazisme, a fait commettre les plus noirs forfaits.

Mais il fallait à cette mystique nouvelle des victimes pour l'alimenter et soutenir sa ferveur. Tel un dragon in-

satiabie, l'ogre nazi a exigé continuellement des proies nouvelles, en attendant de pouvoir s'assouvir sur les malheureuses populations sans défense des pays conquis, Hitler lui donna les juifs. Jacques Maritain, commentait ce fait, dit : "Notre époque offre aux démons homicides des festins inouis."

Le massacre et l'extermination de la population juive en Allemagne et en Pologne constituent l'un de ces épisodes historiques dont la férocité deshonore l'humanité. Dans le seul ghetto de Varsovie, où les nazis avaient par-

qué 430,000 juifs, il n'en reste plus un seul vivant. Pour voiler ce forfait, les nazis essayèrent de faire croire au monde qu'il s'agissait d'un problème de politique allemand; mais lorsque le monde civilisé connut la vérité dans toute son horreur, il comprit qu'un défi venait d'être lancé aux principes mêmes de notre civilisation. L'indignation souleva le généreux peuple de France, lorsque l'odieux régime de Vichy voulut imiter ses maîtres dans l'ignoble métier de bourreau. L'épiscopat français protesta énergiquement et la voix du pape s'éleva solennelle pour flétrir ces actes de sauvagerie païenne.

L'antisémitisme est un phénomène qui se manifeste par intermitences depuis les temps bibliques. Les horreurs qu'il a engendrées jalonnent les siècles comme des monuments à l'intolérance et à la cruauté. Seule, Rome a

Lac-St-Jean
Rédaction et administration: Bureau Hôtel de Ville Case postale: 383
Directeur-gérant: Fortunat Tremblay. — Tél.: 179.
Publié à St-Joseph-d'Alma, tous les jeudis par le Lac-St-Jean, Ltée.
Abonnement: \$2.00 par année.
Imprimé aux ateliers de L'Imprimerie d'Alma, Ltée



élevé la voix pour condamner ces crimes et proclamer que les juifs avaient droit à la protection de la charité chrétienne. Dans un discours à des péle-

rins belges, en 1938, Pie XI déclarait: "Par le Christ et dans le Christ, nous de la descendance d'Abraham. Non, il n'est pas possible aux chrétiens d'avoir aucune part à l'antisémitisme, nous sommes spirituellement des Sémites." Reprenant un texte de Saint Paul, Léon Bloy a écrit que "ce peuple exceptionnel, unique et impérissable est gardé par Dieu comme la pupille de son oeil, au milieu de la destruction de tant de peuples, pour l'accomplissement de ses desseins ultérieurs."

Suite à la page 4

MESSAGE PUBLIC AUX DEPOSANTS de la BANQUE DE MONTREAL

En cette heure de péril national, notre pays exige plus que jamais de ses citoyens. Et avec raison, car nous n'avons jamais été en face d'une crise comparable à celle que la guerre a fait surgir à nos portes.

Vous, nos déposants, avez répondu loyalement et de plusieurs manières, et nous, à la Banque de Montréal, nous sommes particulièrement fiers de votre façon splendide d'acheter des Obligations de la Victoire. Nous sommes fiers, aussi, de tout ce que notre Banque a pu rendre de services à ses déposants et au Canada. Pendant une période de 125 années, qui a été marquée par les affres de huit guerres, notre Banque a constamment poursuivi sa marche, avec l'indéfectible assurance que le Canada triomphant allait connaître un avenir plus brillant que tout l'éclat de son passé. Cette foi a toujours été justifiée . . . elle est encore aussi grande que jamais.

Aujourd'hui, en pleine crise nationale, nous vous conjurons d'appuyer l'effort de guerre de la nation, en puisant dans votre épargne et votre revenu jusqu'à la limite de vos moyens, afin d'acheter des Obligations de la Victoire. Il nous fera plaisir de vous garder ces titres en lieu sûr, à très peu de frais. S'il vous faut de l'argent à un moment quelconque, les Obligations de la Victoire peuvent garantir un emprunt à la banque, que vous pourrez obtenir d'une façon simple et expéditive.

Votre pays a besoin que vous l'aidiez MAINTENANT en appuyant le Quatrième Emprunt de la Victoire.

BANQUE DE MONTREAL

Cartes professionnelles

Dr Maurice-A. Gravel

CHIRURGIEN-DENTISTE

St-Joseph-d'Alma

Bureau à Métabetchouan
tous les samedis.

Joseph-A. Gingras

NOTAIRE

157, St-Joseph -- Alma

J.-V. Tremblay, B.A., LL.L.

AVOCAT

ALMA

J.-EDGAR TREMBLAY

B.A., LL.L. - AVOCAT

ALMA

André Gauthier,

B. A. LL. L.

AVOCAT

St-Joseph-d'Alma

Cartes d'affaires

Darveau & Lemay

Directeurs de Funérailles

Embaumeur-Ambulancier

Téléphone 127

ST-JOSEPH-D'ALMA

Quand un saint meurt ici-bas, c'est
une prière éternelle qui naît là-haut.

Le Lac-St-Jean

ST-JOSEPH-D'ALMA, JEUDI LE 29 AVRIL, 1943.

Prenons l'habitude de ne rien regret-
ter de ce que Dieu ne nous donne pas.

Nos quatre libertés

I— Liberté de religion

Signature de la Charte de l'Atlantique, le Canada endorse sans hésitation les quatre libertés proclamées par le président Roosevelt. Catholiques, nous entendons bien avoir toujours la liberté de pratiquer le culte de nos pères. Jamais nous ne tolérerons aucune contrainte dans ce domaine. Toujours nous prions notre Dieu selon nos traditions et nos principes chrétiens.

II— Liberté de parole

Vivant en régime démocratique, notre volonté doit pouvoir se manifester librement. Aussi, maintiendrons-nous toujours la liberté de parole chez nous. Sans elle, nous ne saurions faire valoir nos justes réclamations. La liberté de parole découle de la liberté de conscience. Dans l'ordre politique, dans le domaine économique et social, partout nous continuerons à revendiquer les droits qui nous ont été garantis par l'Acte Constitutionnel de 1867. Libre de penser selon nos intérêts propres, nous entendons bien avoir la liberté d'exprimer notre pensée. Jamais nous n'accepterons l'esclavage du silence.

III— Libération de la crainte

Depuis le début du siècle, le Canada, comme les Etats Unis, a dû participer à deux guerres mondiales déclanchées par l'Allemagne et la faillite de la Société des Nations. La crainte de la guerre devra être anéantie complètement après la Victoire, c'est-à-dire, après l'extermination totale du fascisme.

Le monde entier devra prendre exemple sur la paix et la sécurité qui règnent entre les trois Amériques. Puissance internationale, le Canada aura sa politique étrangère propre, politique conforme à ses intérêts de pays d'Amérique et aux sacrifices qu'il aura consenti pendant le conflit.

Les enfants de nos fils devront ignorer la crainte de la guerre. Leurs pères leur auront bien mérité une paix permanente, le triomphe du droit sur la force.

IV— Affranchissement du besoin

La Victoire sera l'occasion de la reconstruction économique et sociale. Au Canada comme ailleurs, car nous aussi avons des injustices à réparer. Les inégalités sociales d'avant-guerre ne seront plus de mise après la Victoire, car cette victoire sera la victoire du peuple qui aura contribué de ses fils et de son argent.

En retour de ses sacrifices, le peuple devra être délivré de l'insécurité économique qui a trop caractérisé notre régime social d'avant-guerre. Du travail pour tous, l'établissement des assurances sociales, en d'autres termes, la sécurité sociale, voilà ce qui nous affranchira du besoin. La Victoire s'accompagnera, non seulement de conséquences politiques, mais aussi de transformations sociales et économiques radicales.

En un mot, la Victoire nous apportera la libération économique des masses.

Jean-Pierre DESPRES

Le Canada: débiteur solvable

Le Quatrième Emprunt de la Victoire est lancé. Déjà nous avons exposé les motifs qui doivent nous inciter à souscrire au présent emprunt jusqu'à la limite de nos moyens. Nous voulons insister aujourd'hui sur le caractère de sécurité que représentent les Obligations de la Victoire. Déjà des milliers de Canadiens ont acheté des Obligations de la Victoire. Qu'ils soient convaincus d'avoir effectué une opération financière de premier ordre. Leurs Obligations sont garanties par l'expansion future de l'économie canadienne. Dans le passé, le Canada a toujours fait honneur à ses engagements financiers. N'ayez aucune crainte : vos Obligations vous seront remboursés à l'échéance.

A ce sujet, nous tenons à rappeler ce que déclarait l'hon. Ilsley dans un interview qu'il accordait en septembre dernier à un reporter du MacLeans Magazine : "Nous ne ferons pas faillite après la guerre, même si la durée du conflit dépasse nos calculs. Il est vrai que notre dette augmente et qu'elle continuera à augmenter tant que la guerre durera, mais son poids ne sera pas trop lourd à supporter. Le plus grave problème auquel nous avons à faire face est constitué par l'intérêt de cette dette. Heureusement que le taux du loyer de l'argent a pu être maintenu relativement bas et il ne saurait être question d'une augmentation. Le taux moyen que nous payons actuellement sur notre dette est inférieur à 3%. Pendant le dernier conflit, nous avons dû payer jusqu'à 5½% et dans bien des cas émettre des obligations exemptes d'impôt". Aujourd'hui l'impôt sur le revenu couvre une partie

LE COMITE PAROISSIALE D'ACTION CATHOLIQUE

Une magnifique brochure vient de paraître aux éditions FIDES dans la collection "Textes d'Action catholique" qui groupe déjà des documents précieux tant au point de vue mystique que technique des mouvements d'Action catholique.

Ce tract, rédigé par le Comité diocésain de Montréal, approuvé par les autorités diocésaines, s'adresse aux membres des comités paroissiaux ainsi qu'aux laïques influents des centres paroissiaux du diocèse de Montréal; il contient en somme des directives et, par ce fait, constitue un outil indispensable pour quiconque veut réaliser du travail apostolique bien organisé.

Partout ailleurs, c'est-à-dire dans chaque paroisse où l'on songe à fonder un comité paroissial, M. le curé, MM. les vicaires, les dirigeants et autres laïques influents auront tout avantage à consulter cette petite brochure où l'on trouve exposés, dans un style clair et précis, la nature, la constitution, le rôle et les activités d'un comité paroissial d'Action catholique : ce document les aidera à mieux comprendre les multiples avantages d'un tel comité auquel normalement devrait s'adjoindre un peu plus tard, un conseil paroissial.

Neuvième tract de la collection "Texte d'Action catholique". Brochure de 40 pages, en vente à FIDES, 3425, rue Saint-Denis, Montréal, tél. HARBOR 7228, au prix de 0.15 l'unité.

L'ENTRETIEN DE NOS AVIATEURS

Le Canada paiera désormais tous les frais d'entretien de nos aviateurs en service outre-mer. Cette décision, conforme à notre status de puissance internationale et indépendante, coûtera \$341 millions pour la présente année fiscale. Le nouveau système est en vigueur depuis le 1er avril. Il concourt à la "canadianisation" de notre force aérienne, dont une grande partie dépendait de l'Angleterre.

de toute augmentation des charges annuelles en intérêt. Le service de la dette représente moins de un dixième de notre revenu. Ainsi, concluait le ministre, même si le revenu diminuait fortement et même si notre dette augmentait considérablement, nous serions encore en très bonne posture après la guerre.

Une deuxième question préoccupe les esprits : comment le gouvernement rencontrera-t-il le capital à l'échéance. Disons immédiatement que tous les détenteurs ne réclameront pas leur argent au même moment. L'expérience prouve, continuait le ministre, que la plupart des détenteurs d'Obligation du Dominion renouvellent leurs placements et qu'il y a toujours d'autres individus qui veulent placer leurs épargnes dans les valeurs du Canada. Mais, en fait, comment procédera-t-on lors de l'échéance des Obligations de la Victoire. Le gouvernement en replacera la plus grosse partie dans une nouvelle émission de titres, remboursant ainsi chaque détenteur en plein et payant au comptant toutes les personnes qui désirent rentrer en possession de leur argent. Il est évident que des milliers de personnes voudront se procurer après la guerre certaines commodités absentes présentement du marché. Ceux qui épargnent présentement pourront se construire des maisons, renouveler leur mobilier, etc. C'est alors que les gens économes seront fiers d'avoir épargné en période de hauts salaires.

Quant au développement de notre économie nationale après la guerre, impossible d'en douter. Déjà nos industries produisent le caoutchouc synthétique. Nous possédons la plus grande usine d'aluminium au monde. Aucun pays n'est mieux pourvu que le Canada en ressources hydrauliques; et aujourd'hui l'électricité est la matière première la plus importante dans la production industrielle. A ce point de vue, nous jouirons après la guerre d'un avantage décisif dans la poursuite de l'industrialisation du Canada.

Soyons donc optimistes : le Canada sera toujours un débiteur solvable. Que ceux qui n'ont pas encore acheté des Obligations de la Victoire s'empressent de le faire. Tout en remplissant un devoir de justice envers nos forces armées, ils réaliseront une bonne affaire.

Jean-Pierre DESPRES

Sur la scène internationale

Les Etats-Unis et le Mexique

Le président Roosevelt a rendu visite au président du Mexique Gamacho. Monterey, capitale de la Californie espagnole, a été le siège de cette rencontre historique. Deux jours plus tard, Roosevelt recevait Gamacho à Corpus Christi, Texas. L'esprit de bon voisinage et la solidarité des deux nations dans le domaine militaire constituait les deux notes dominantes des pour-arlars. A Monterey, retenons cette déclaration significative de Roosevelt : "Le temps est fini pour toujours où un groupe quelconque, dans un pays, pourra exploiter à son profit les ressources naturelles et humaines d'un autre pays". Cette déclaration ne concorde guère avec

celle que nous rapportons plus bas. Ce qu'en pense Churchill

Relativement à l'avenir des colonies de l'Empire britannique, M. Churchill a déjà déclaré : "Au cas où il existerait des doutes à ce sujet, laissez-moi éclaircir définitivement le point suivant : nous entendons garder ce que nous avons. Car, je ne suis pas devenu premier ministre du Roi pour assister à la liquidation de l'Empire britannique". Un peu plus tard, le capitaine Stanley ajoutait : "Je suis convaincu que le principe premier et fondamental que nous devons observer est le suivant : l'administration des colonies britanniques doit demeurer à la seule et unique charge de la Grande-Bretagne". Le ministre en question s'élevait alors contre une nouvelle théorie qui veut que, pour le bénéfice d'une colonie déterminée ou même pour le bénéfice du monde entier, les colonies devraient être admises par un organisme international quelconque.

Deux conceptions différentes.

Il est évident que les Etats-Unis et la Grande Bretagne ont deux conceptions différentes de la reconstruction internationale. Les Etats-Unis pousse de l'avant la conception incarnée par l'Union panaméricaine, tandis que la Grande-Bretagne semble vouloir opter pour la continuation de la formule impériale, et à défaut de celle-ci la formule "commonwealth" qui comporte plus d'indépendance mais maintient les liens d'unité au cas de péril.

Des aviateurs américains assassinés par les Japonais.

L'on se rappelle que les Etats-Unis effectuèrent l'an dernier un raid audacieux au-dessus de Tokio. Ce raid fut un succès complet. En agissant ainsi, les Etats-Unis se conformaient à la règle de la guerre qui autorise de semer la mort dans le camp ennemi.

Or, des aviateurs américains ont été descendus par la D. C. A. nipponne. Ces aviateurs devinrent prisonniers des Japonais. Rien d'anormal jusqu'ici. Les conventions internationales veulent que les aviateurs tombés dans le camp ennemi soient considérés comme des prisonniers et jouissent du status de prisonnier. En d'autres termes, le Japon devait bien traiter ces prisonniers. Or, on a révélé que plusieurs d'entre eux ont été tués par les Japonais et que d'autres endurent des tortures inhumaines. Voilà l'attitude du Japon.

Evidemment les Etats-Unis ont protesté et menacé le Japon de représailles. En retour, le Japon a déclaré que tout aviateur américain qui atterrirait au Japon serait fusillé. Les Japonais veulent bien faire la guerre, mais sans que cela leur cause aucune perte. Le Japon est partisan de la guerre unilatérale. On voit que les Alliés en auront fini avec l'Allemagne, nul doute qu'ils s'occuperont de l'extermination des Japonais. C'est tout ce qu'ils méritent.

Un gouvernement provisoire pour la France

La seule question qui empêche l'union complète de Giraud et De Gaulle est celle de l'établissement d'un gouvernement provisoire. Il propose la formation d'un conseil pour "exercer la souveraineté nationale française, administrer les ressources des territoires d'outremer, assurer la conduite de la guerre aux côtés des Nations Unies et maintenir une unité d'effort avec résistance en France". De Gaulle préfère un gouvernement provisoire qui comprendrait aussi des représentants des treize ou quatorze mouvements de résistance française à l'intérieur du pays. Un gouvernement provisoire encouragerait la résistance française et, d'autre part, il permettrait à la France de figurer à l'armistice et à la conférence de paix.

A tout événement, les dernières difficultés s'aplaniront dans les jours prochains. Les deux grands chefs français s'accordent sur la nécessité de revenir aux lois républicaines.

L'antisémitisme...

(suite)

On sait aujourd'hui que la plupart des grandes explosions antisémitiques ont été provoquées pour détourner l'attention du monde de turpitudes qu'il ne devait pas connaître ou pour masquer certains grands complots politiques. L'antisémitisme nazi tombe dans la catégorie des moyens à la disposition de l'éternelle démagogie qui, déclare CHARLES PEQUY, "réussissent le mieux à lancer le populaire, préalablement entraîné, sur une minorité habilement circonscrite. "Il était donc tout naturel que les nazis exploitent ce filon pour se hisser au pouvoir.

Au Moyen-Âge, on accusait les juifs d'empoisonner les puits, quand surgissaient ces épidémies dues à l'ignorance des règles les plus élémentaires de l'hygiène. L'égoût était le milieu de la rue, lequel était plus abaissé que les bords afin de former un canal. Tout allait à la rue : les animaux morts, les débris, les déchets, etc. Dans les pays du nord, comme l'Angleterre, où il tombe beaucoup de pluie, la rue se lavait de temps à autre, mais on se fait difficilement une idée de la puanteur qui devait s'exhaler de la rue dans des villes où le soleil est ardent et la pluie rare. Quand il se produisait une épidémie, ce qui, on se l'imagine facilement, arrivait souvent, on en chargeait Israël.

Aujourd'hui, l'antisémitisme procède autrement et, à ce propos, il n'est pas sans intérêt de dire un mot d'un livre qui a eu de la vogue et où beaucoup de gens trouvent encore un aliment à leurs préjugés anti-juifs, le PROTOCOLE DE SAGES DE SION. Nous savons aujourd'hui que ce livre était l'une des armes employées par la police tsariste et les grands seigneurs russes féroceement opposés à l'octroi de libertés constitutionnelles en Russie, ce qui les aurait dépouillés de leurs privilèges séculaires. Il est en partie la traduction d'un livre peu connu de Maurice Joly, écrit vers 1860 et portant le titre : DIALOGUES

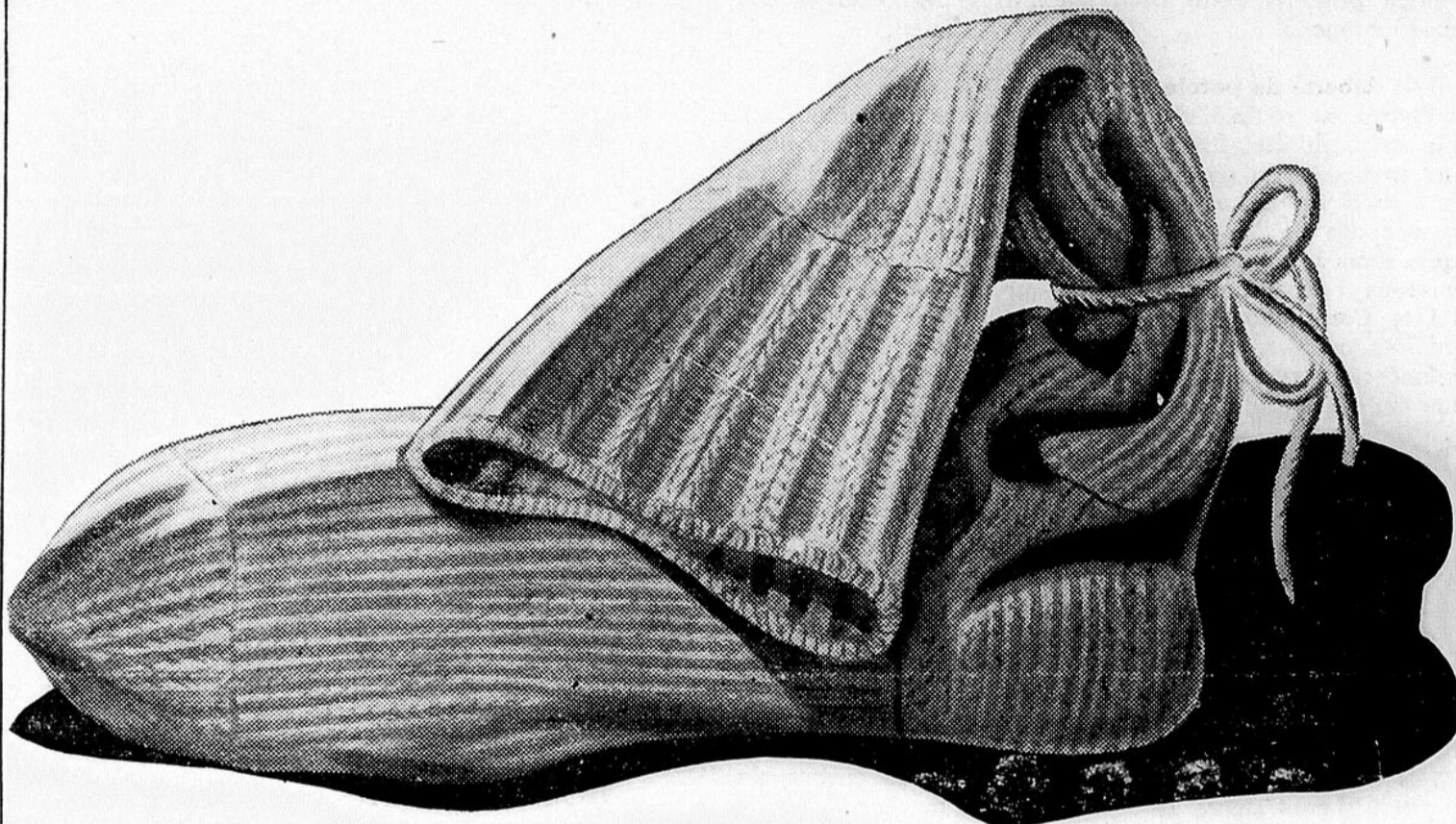
Suite à la page 15

**JUSQU'AU
BOUT**



ACHETEZ DES
**OBLIGATIONS
DE LA
VICTOIRE**

PENSEZ AU VIEUX BAS DE LAINE



Nos pères nous ont légué une tradition bien française, le bas de laine. De semaine en semaine, de saison en saison, nos économies s'y entassent. Arrive un malheur, et nous savons où puiser pour traverser la crise. Souvent le bas de laine, gonflé de toutes les petites joies que nous nous sommes refusées pour le remplir, nous offre une joie plus grande encore : celle de faire instruire nos enfants, de bâtir la maison de nos rêves, d'assurer la sécurité de nos vieux jours...

Mais le bas de laine, ce n'est en somme qu'un symbole, une image. Il y a un moyen plus sûr et plus profitable d'économiser pour l'avenir : c'est d'acheter des Obligations de la Victoire. L'argent que nous mettons ainsi au service de la patrie fructifie et s'accroît tous les ans, car un placement dans les Obligations de la Victoire rapporte deux fois plus qu'un dépôt oisif à la banque.

L'Obligation de la Victoire, tout comme le billet de banque, porte la garantie du Canada ; c'est un titre négociable, facile à vendre au besoin, et il n'existe pas de meilleur gage pour garantir un emprunt.

Pratiquons donc, surtout en temps de guerre, la vertu française de l'épargne. Pensons au vieux bas de laine ou, plutôt, à la version moderne du bas de laine : les Obligations de la Victoire. Enfin, n'oublions pas que l'épargne des peuples conquis, l'ennemi l'a confisquée au profit de sa monnaie d'occupation. Il n'y a d'épargne possible que chez les peuples libres. Pour rester libres et conserver nos biens, achetons, et plus que jamais, des Obligations de la Victoire.

**ACCUEILLEZ BIEN
LE VENDEUR DU 4^e EMPRUNT DE
LA VICTOIRE ET CONFIEZ-LUI
VOTRE COMMANDE**

Vous pouvez également adresser votre commande par la poste aux Quartiers Généraux de l'Emprunt de la Victoire de votre localité, acheter des Obligations à la banque la plus proche, chez un courtier, à une société de prêts ou de fiducie, ou encore demander à votre patron d'effectuer des retenues régulières sur votre salaire. Mais, quelle méthode que vous employiez, n'oubliez pas d'acheter plus d'Obligations de la Victoire de

DEUX MANIÈRES

1. AU COMPTANT 2. À TEMPÉRAMENT

JUSQU'AU BOUT



ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Itinéraire de la visite pastorale

- | | | | |
|---------|---------------------------|-----------------|--------------------------|
| 2-3 mai | Sainte-Thérèse d'Arvida | 31 mai-1er juin | Sainte-Arme |
| 3-4 | Saint-Jacques | 1-2 juin | Saint-David de Falardeau |
| 4-5 | St-Dominique de Jonquière | 2-3 | Saint-Honoré |
| 5-6 | Saint-Laurent | 3-4 | Saint-Jean de Shipshaw |
| 6-7 | Saint-Georges | 4-5 | Saint-Ambroise |
| 7 | Retour à Chicoutimi | 5-6 | Saint-Jean l'Évangéliste |
| 14-15 | Kénogami | 6-7 | Saint-Charles |
| 15-16 | Saint-Gabriele-Majella | 7-8 | Saint-Nazaire |
| 16-17 | Saint-Bruno | 8-9 | Saint-Léon |
| 17-18 | Saint-Wilbrod | 9-10 | N.-D. du Rosaire |
| 18-19 | N.-D. d'Hébertville | 10 | Retour à Chicoutimi |
| 19-20 | Lac-à-la-Croix | 14-15 | Saint-Fulgence |
| 20 | Retour à Chicoutimi | 15-16 | Sainte-Rose |
| 22-23 | Notre-Dame de Latérière | 16 | Retour à Chicoutimi |
| 23-24 | Saint-Alphonse | | |
| 24-25 | Port-Alfred | | |
| 25-26 | Saint-Gabriel de Ferland | | |
| 26-27 | Saint-Alexis | | |
| 27-28 | Saint-Félix d'Otis | | |
| 28 | Retour à Chicoutimi | | |

LES PREMIERS SOINS AUX AGNEAUX

L'élevage du mouton ne constitue pas une première spéculation agricole, mais il présente tout de même un intérêt économique indéniable par ces temps critiques, où l'on craint une carence de laine et de viande. Le mouton, sous ses aspects variés, apparaît tous les jours comme l'animal de l'économie, aussi bien les meilleures exploitations où il transforme profitablement de grandes quantités d'aliments, que dans les régions les moins riches où il sait profiter de la force naturelle ou d'une ration plus ou moins substantielle.

Si l'on a répondu à l'appel national en accablant un bien plus grand nombre de brebis l'automne dernier, il faudrait faire tout de suite les préparatifs les plus essentiels à la survie des "petits moutons" et adopter sans délai une politique de bons soins et une surveillance assidue, chaque agneau naissant qui survit au combat du premier mois de son existence, augmentera sensiblement la marge de profits nets d'un troupeau.

La mise-bas est toujours l'époque critique à la bergerie, et l'éleveur doit s'y préparer à l'avance et même se renseigner sur les points techniques relatifs à cette opération. D'une façon générale, pour prévenir des complications graves à la mise-bas il faut donner beaucoup d'exercice à la brebis durant sa gestation, tout en lui évitant les chocs ou les bousculades dans les cours glissantes ou les portes trop étroites. Il est de plus nécessaire d'avoir des quartiers séparés et propres pour l'agnelage.

Le pis de la brebis doit être soigneusement surveillé afin que les enflures soient traitées sans délai et il doit être bien dégagé de laine, afin d'empêcher les agneaux de se rouler un filet de laine en guise de trayon, prévenant ainsi l'étouffement. Les jeunes agneaux devront avoir le cordon ombilical saturé à l'iode une heure après la naissance pour éviter toute contamination. L'on évitera aussi les refroidissements et les violents courants d'air, car le petit mouton se relève difficilement d'une toux et il succombe à la pneumonie. L'amputation de la queue est de rigueur aussi elle doit être faite avec soin et vers l'âge de 8 à 10 jours; si l'on procède à un âge trop avancé ou quand les agneaux sont devenus très vigoureux, on augmente les chances de mortalité par perte de sang, laquelle peut amener la mort ou un retard sérieux dans le développement de l'agneau.

Après la mise-bas la brebis doit recevoir les mêmes aliments qu'auparavant, mais encore plus généreusement afin d'obtenir une forte production de lait. Le lait est le seul aliment de l'agneau durant le premier mois et il doit en recevoir en abondance.

Il est rare que la fièvre de transport se déclare chez les moutons dans les conditions de la ferme. Cette maladie est causée par certains microbes qui habitent ordinairement dans les poumons des moutons, où ils mènent une vie inoffensive en temps normal, et qui soudain deviennent nuisibles et agressifs chez des animaux affaiblis par la faim, la fatigue, et le froid, particulièrement après un pénible voyage. Les animaux, en cours de transport, doivent être bien nourris et avoir d'abondantes occasions de se reposer.

QUEL PRIX CONSENTIRIEZ-VOUS A PAYER ?

Si, aujourd'hui, Hitler et son système devaient régner sur nous, Canadiens, quel prix ne consentirions-nous pas à nous gouverner nous-mêmes? Sans aucun doute, nous serions prêts à sacrifier jusqu'à nos derniers sous, car nos plus chères possessions seraient sans valeur si nous perdions la liberté.

Sans la liberté, rien ne nous appartient. Tout est entièrement au service de l'Etat qui relève d'un dictateur. Aucun citoyen n'est consulté quant au

choix de ce dictateur.

Il est donc évident qu'un peuple qui chérit une chose plus que sa liberté perdra, non seulement ce qu'il chérit, mais aussi sa liberté.

Que ne paierions-nous pas pour devenir libres si nous avions perdu notre liberté? La question est absurde, car s'il en était ainsi, nous n'aurions plus rien à notre disposition pour la racheter. Nous ne pourrions offrir autre chose que notre sang et nos vies. Des centaines de mille Canadiens offrent actuellement leur vie afin que nous demeurions libres.

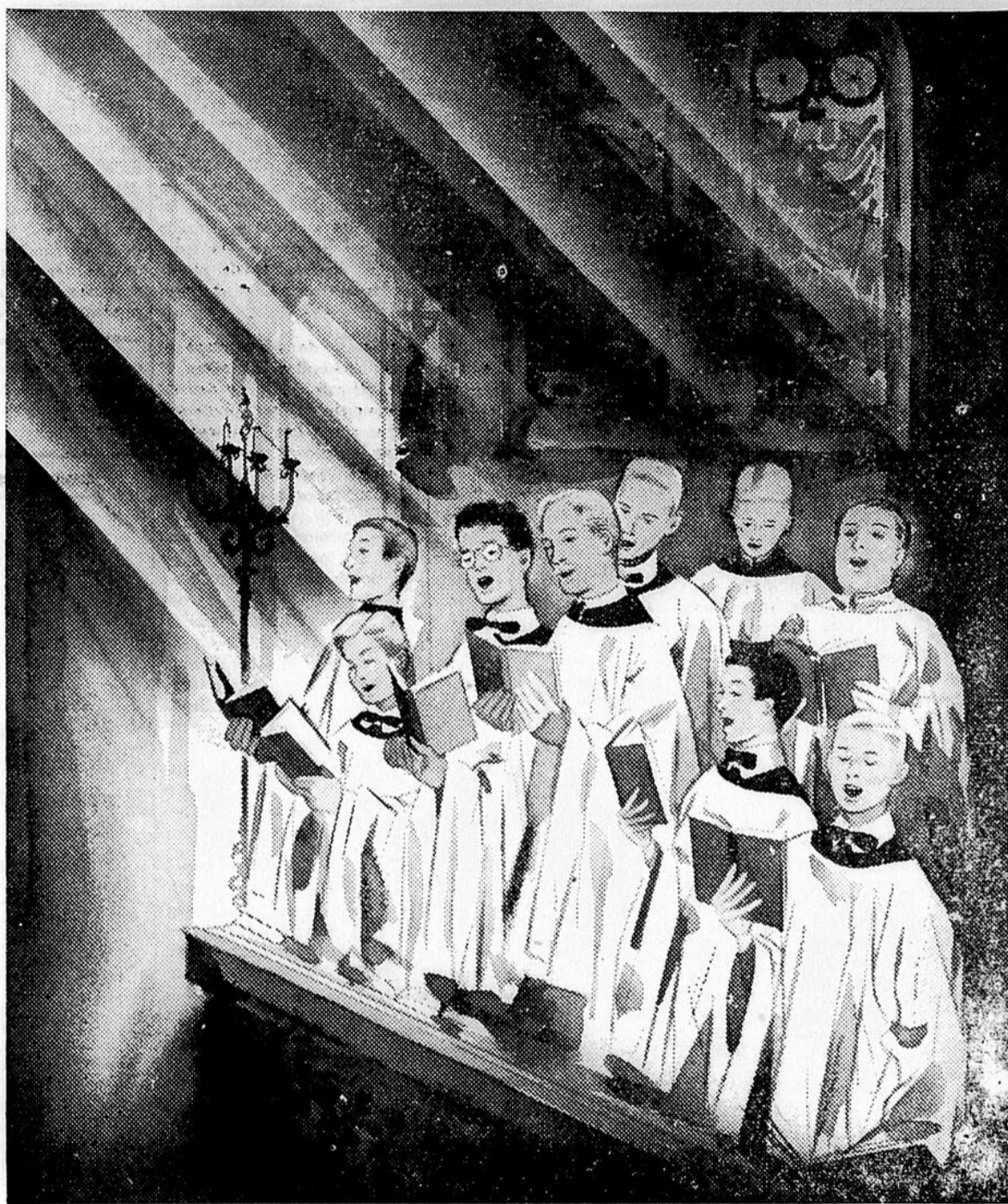
Ceux d'entre nous qui ne font pas partie des forces armées doivent au moins se préparer à fournir tout le ma-

ériel de guerre indispensable afin d'opposer la force à la force, en s'imposant les privations les plus dures s'il le faut, sachant que ces privations ne seraient rien en comparaison de celles que l'ennemi nous ferait subir, ou de celles que nos combattants endurent actuellement.

La liberté n'a jamais été un don gratuit. Nous devons lutter et payer pour l'obtenir et la conserver à jamais.

C'est à nous qu'il incombe de payer maintenant, en lourds impôts et en emprunts, emprunts qui sont garantis par cette liberté même qu'ils nous assurent.

LA LIBERTÉ DE RELIGION



QUE FAITES-VOUS POUR LA CONSERVER?

Les paroles et les bonnes intentions ne suffiront pas à la maintenir: lutte, travail, argent, voilà les trois armes de notre civilisation chrétienne. Pour vous qui restez au Canada, combattre jusqu'au bout signifie épargner le plus possible et mettre toute votre épargne dans les Obligations de la Victoire. C'est à ce prix que vous aiderez à la sauvegarde de nos institutions les plus sacrées. Evitez donc les dépenses inutiles; pensez-y deux fois avant d'acheter ce que vous jugez nécessaire. En cette année décisive, chaque cent a son importance. L'avenir sera tel que vous l'aurez préparé. Faites votre part pour la défense de la liberté de religion, pour vivre plus tard dans la paix et l'abondance.



Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**
Jusqu'au bout

Cette annonce est commanditée par : —

Le Granit National, Ltée

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.



LE COIN
du

CULTIVATEUR



Accord conclu au sujet des prix de vente du fromage et du beurre en 1943

L'honorable James G. Gardiner, ministre de l'Agriculture a fait une déclaration le 2 avril au sujet des prix fixés pour le fromage, le beurre, le lait employé à l'état nature pour la consommation, ou employé pour la concentration en produits de lait entier, ainsi que des primes qui doivent être payées sur ces produits pendant la saison de 1943-44.

Le Ministre a annoncé que les négociations en cours avec le Ministère anglais des vivres, prévoient l'expédition de 150,000,000 livres de fromage du Canada, tirées de la production de l'année commençant le 1er avril 1943 aux prix de base de 20 cents la livre, à la fabrique ou au point d'expédition.

Le point d'expédition a remplacé Montréal comme base parce que requisitionnement du fromage cause des inégalités de recettes, inégalités qui ne se produisent pas lorsque le fromage est vendu pour la consommation locale.

Le Ministre a fait remarquer que le prix de 20 cents au point d'expédition représente une augmentation de 5-8 à 1 cent la livre, suivant l'endroit où se trouve la fabrique ou le poste de classement. La prime sur la qualité, qui est de 1 cent par livre sur le fromage pointant 93 et de 2 cents sur le fromage pointant 94, et qui est payable par le Gouvernement fédéral, doit être continuée, dit le ministre. En dehors des primes provinciales qui peuvent être offertes, le rapport maximum du fromage destiné pour l'exportation sera donc de 22 cents la livre au point d'expédition.

En même temps M. Gardiner a annoncé l'établissement de prix minimums pour le beurre de beurrerie de première qualité, livré à l'acheteur comme suit :

Alberta	C.-Brit.	I.P.E.
Saskat.	Ontario	N.-E.
Manitoba	Québec	N.-B.

Mai 1943	30	32	33
Juin, 1943	30%	32%	33%

Juillet, 1943	30%	32%	33%
Août 1943	31%	33%	34%
Sept. 1943	31½	33½	34½
Octobre 1943	31%	33%	34%
Nov. 1943	32½	34½	35½
Déc. 43 à av. 44	32%	34%	35%

Le Ministre a expliqué que l'Office des produits laitiers est autorisé à soutenir le marché du beurre dans la mesure qui peut être nécessaire pour maintenir ces prix minimums en achetant le beurre sur la base du prix minimum spécifié pour les beurres livrés à Vancouver, Toronto ou Montréal pendant la période de mois d'achat.

En plus de ces mesures, M. Gardiner a déclaré qu'entre le 1er mai 1943 et le 31 décembre 1943, le Gouvernement fédéral paiera aux producteurs une prime de 8 c sur la matière grasse employée dans la fabrication de beurre de beurrerie, et de 10 cents par livre entre le 14 janvier 1944 et le 30 avril 1944.

Le Gouvernement fédéral doit également pendant l'année de production commençant le 1er mai 1943, payer une prime de 25 cents les 100 livres, sur le lait employé pour la consommation à l'état nature, à la recommandation de l'Office agricole des vivres.

En terminant, M. Gardiner a déclaré que les producteurs du lait employé pour la concentration en produits de lait entier, recevront du Gouvernement fédéral une prime de 25 cents les 100 livres pour le lait employé à cette fin pendant la période allant du 1er octobre 1943 au 30 avril 1944.

L'humus est formé par la décomposition de matière organique et c'est le magasin naturel de l'azote du sol, l'élément de fertilité qui coûte le plus cher dans les engrais chimiques. Les jardiniers trouveront de bons matériaux aux huîtres dans les déchets de jardins, les feuilles et les ordures ménagères.

COMMENT MAITRISER LES INSECTES QUI NUISENT AUX HABITATIONS

Les insectes nuisibles commencent à faire sentir leur présence dans les maisons à mesure que le temps se réchauffe. Il existe toutes sortes d'insecticides très utiles pour les combattre et il y a des précautions, très utiles également, qui permettent de retarder ou de prévenir le développement d'une épidémie d'insectes dit le bulletin No 637 sur "Moyens de détruire quelques espèces d'insectes nuisibles aux habitations". Ces principaux moyens sont la propreté et les bonnes pratiques ménagères. De tous les insectes nuisibles à la maison, les mites des vêtements et des tapis sont assurément les pires car elles abiment les matériaux d'origine animale comme la laine, les fourrures, les poils et les plumes. Elles causent de grands ravages dans les vêtements, les meubles rembourrés, les feutres de piano, les tapis de toutes sortes, et d'autres articles.

Il faut beaucoup de prévoyance et de soins pour combattre les mites et prévenir leurs dégâts. On ne devrait jamais par exemple, laisser longtemps sans y toucher dans des armoires ou placards, des greniers, des malles, etc. spécialement pendant l'été, les articles qui sont exposés à être attaqués à moins d'avoir pris des précautions pour les protéger. S'il s'agit de vêtements, on les brossera ou on les battra d'abord énergiquement, puis on les mettra dans des malles ou des coffres pourvus d'un couvercle fermant hermétiquement ou dans des sacs de coton ou de papier, ou dans des boîtes de carton cachetées avec des bandes de papier. Une livre de paillettes fraîches de naphthaline ou de paradichlorobenzine éparpillées parmi les vêtements dans une malle ordinaire, les protégera, mais il ne faut pas qu'il y ait le moindre trou par lesquels les mites pourraient s'introduire.

Le bulletin contient d'autres renseignements sur la façon de combattre les mites des vêtements et des tapis, les punaises, les mouches communes, les pures, coquerelles ou cafards, lépismes et fourmis. On peut obtenir

SOIN A DONNER A LA LAINE

L'objectif que s'était donné le Canada dans l'élevage du mouton en 1942 était d'avoir un million de plus, soit une augmentation du quart de toute la population ovine du pays. Des progrès ont été signalés de partout et il est probable qu'en 1943, il sera requis de faire tout autant, afin de pourvoir aux besoins de notre année.

Chaque toison de laine proprement empaquetée augmentera sensiblement les profits nets d'un troupeau. En général les revenus des moutons sont bas et les écarts entre la valeur des toisons sont prononcés parce qu'on procède trop machinalement, et souvent même par négligence coupable. La laine est la seconde source de revenus de tout troupeau de moutons et pour qu'elle soit intéressante, chaque toison doit être aussi propre que possible et exemple de bouts de paille ou de balle de foin. Pour en arriver là, l'emploi de bons râteliers ainsi que l'envoi au dehors des moutons lors du soignage sont des pratiques qu'il faut nécessairement adapter et tout particulièrement

lors des journées humides du printemps. Il faut aussi empêcher les moutons de se coucher sur un plancher surchargé de fumier lors des jours de dégel.

Avec une laine empoisonnée de poussière et de déchets, le tondage est très difficile et le prix de vente de la laine en sera facilement réduit de 25%. Une solide tondeuse mécanique en bon état de service doit être utilisée préférentiellement aux forces, afin de ne pas blesser les moutons et de faire une coupe régulière. Il faut également attendre que la laine soit bien sèche; ensuite, emballer à toison sur un plancher bien net, laissant toujours l'intérieur de la laine à l'extérieur en utilisant à cette fin les panneaux spéciaux d'emballage. Ces derniers peuvent être faits facilement à domicile et on en trouvera des modèles dans tous les bulletins pratiques traitant de l'élevage du mouton. Le jour où on se sera initié à cette pratique, l'on s'en réjouira grandement; mais qu'attendent donc certaines personnes pour s'y initier, alors même que d'autres procèdent ainsi depuis quelques vingt ans.

gratuitement ce bulletin en s'adressant au bureau de publicité et d'extension Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

ENCOURAGEZ NOS
ANNONCIERS

SERVICE  SÉLECTIF
NATIONAL

Les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, lorsqu'ils demandent des permis de recherche d'emploi, doivent prouver qu'ils se sont conformés aux Règlements de la Mobilisation.

UNE ordonnance en vertu des règlements du Service sélectif national (emplois civils) a effectué des changements quant à la délivrance de permis de recherche d'emploi.

Après le 30 avril 1943, tout homme né entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, pourra se voir refuser un permis, à moins qu'il ne prouve de façon satisfaisante, par un des documents suivants, qu'il s'est conformé aux Règlements de la mobilisation:

- (a) Un certificat de libération des forces de Sa Majesté (guerre actuelle); ou (b) un certificat de refus délivré médical du registraire d'une commission de mobilisation; ou (c) un certificat de sursis du registraire d'une commission de mobilisation; ou (d) un certificat de sursis du registraire d'une commission de mobilisation; ou (e), s'il est né entre 1902 et 1916 inclusivement, une déclaration statutaire à l'effet qu'il n'est pas "célibataire" aux termes des règlements de mobilisation.

Les documents (a), (b) et (e) ne sont pas requis, lorsqu'on demande un permis pour la première fois, après le 30 avril 1943, à moins que ne l'exige un agent du Service sélectif national. Les documents (c) et (d) doivent être produits chaque fois qu'on demande un permis.

- (1) Les personnes du sexe masculin qui demandent des permis par la poste doivent envoyer avec leur demande les attestations mentionnées ci-dessus, sauf (e).
- (2) L'agent du Service sélectif PEUT délivrer un permis sans avoir au préalable reçu d'attestations, lorsque les services de l'individu sont immédiatement requis, ou lorsque le permis est demandé par la poste, mais en pareil cas il faut remettre plus tard—généralement dans LES TROIS JOURS de la délivrance du permis—les preuves voulues, à l'agent du Service sélectif national.

Tous les hommes nés entre 1902 et 1924 inclusivement, et ayant 19 ans révolus, sont exhortés à coopérer avec leur bureau de Placement et du service sélectif. Apportez vos documents.

Le Ministère du Travail

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNAMARA,
Directeur du Service sélectif national

MSB 71



Qu'elle sera l'apparence de votre
Complet dans six mois
d'ici?

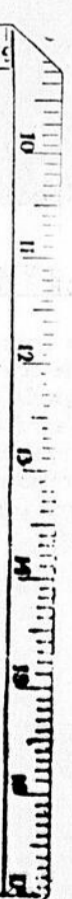
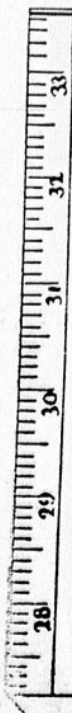
"Qualité Etablie" par

PROGRESS BRAND

Dans plusieurs mois d'ici, lorsqu'il vous faudra remplacer des vêtements de qualité inférieure, votre complet PROGRESS BRAND encore en bon état, vous aidera à conserver par le service durable qu'il vous donnera.

LÉO SIMARD, Enr.

SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.



L'EMPRUNT de LA Victoire Chez nos Militaires

Cet avant-midi, avait lieu, aux Quartiers généraux de la 5e région militaire, une importante assemblée du personnel civil attaché aux divers bureaux et branches de l'armée au Ministère de la Défense Nationale sous la présidence du capitaine Lucien Coté, officier d'Etat-major, et président du comité actif du 4e Emprunt de la Victoire. Un représentant ou une représentante ont été choisis dans chacun des divers départements en vue de solliciter leurs compagnons de travail. Le capitaine Coté a adressé la parole pour faire comprendre l'importance qu'il y avait que tous et chacun fassent des sacrifices personnels pour s'assurer la liberté qui n'a pas de prix.

Les autres membres du comité actif le capitaine J.-M. Campeau de la Trésorerie canadienne, le lieutenant Jean Lemont, officier en charge du Service des Relations extérieures et mademoiselle Pierrette Garneau, secrétaire du comité de l'Emprunt de la Victoire accompagnaient le capitaine Coté. Les représentants des divers services qui assistaient à cette réunion sont monsieur H. J. Méthot, représentant de monsieur O. Cormier, aviseur du personnel civil; mademoiselle C. Paradis, représentante des employés civils de l'Etat-major; Mlle. T. Leclerc, représentante des employés attachés à l'administration de l'armée; Madame N. Caron, représentante les employés du bureau du juge avocat général de l'Armée; Mlle J. Pelletier représentante des aides du brigadier; Madame J. région militaire, Mlle N. Neilan des Services médicaux de l'Armée, Mlle Gray du bureau des Allocations supplémentaires.

A l'issue de l'assemblée, il eut une représentation de pellicules cinématographiques très intéressantes faisant

LA MORT DE PATRIOTES

De nombreux lecteurs affligés par la perte de leurs fils à la guerre, ont demandé à l'Univers de reproduire un passage remarquable de la grande lettre pastorale du cardinal Mercier, de Noël 1914, sur le "Patriotisme et l'endurance de Malines" disait: "Un seul acte de charité efface toute une vie de péchés." Et le cardinal Mercier ajoutait:

"Un officier d'Etat-Major me demandait dernièrement si un soldat qui

voit les ravages que causent les troupes de l'axe dans les pays où jadis la paix et le bonheur régnaient. Ces pellicules sont sans doute de nature non seulement à faire apprécier notre sort actuel, mais à nous inciter à faire davantage pour que notre mode de vie libre soit sauvegardé.

Cet après midi un groupe de jeunes filles du couvent des Ursulines de Mérici se rendaient chez l'aumônier senior catholique de la région militaire no 5, le major-abbé W. C. Camron, afin de lui remettre deux cents hosties, devant être consacrées et distribuées aux militaires d'un camp local pour l'occasion prochaine de Pâques.

Ces hosties peuvent être considérées comme plus qu'un viatique sacramentel car, elles sont le produit de sacrifice personnels que ces jeunes filles se sont imposés au cours du carême d'après une résolution qui fut adoptée par le comité de prières pour les missions.

On se souvient que l'an dernier, ce comité organisait un apostolat de prières en faveur de nos militaires et tout particulièrement pour les aumôniers au service de nos troupes. Des groupes de jeunes filles avaient adopté tous les camps de la région dans le but de faire rejaillir sur nos combattants les bénéfices spirituels de leurs bons sentiments. Il y a lieu de louer cette noble intention car il est superflu d'en faire mention l'élément spirituel joue un très grand rôle non seulement dans le maintien du moral de nos troupes mais aussi dans l'obtention ultime de la victoire vers laquelle nous concentrons toutes nos énergies, et l'élément spirituel est le plus subtil par conséquent le plus puissant de nos potentiels.

meurt pour une cause juste — et notre cause est telle à la démonstration — n'est pas un véritable martyr? A la vérité, il n'est pas un martyr au sens théologique strict du mot, d'autant qu'il meurt en armes, alors que le martyr se livre lui-même, sans défense et sans armes, aux mains de ses bourreaux.

"Cependant, si ne me demandait ce que je pense du salut éternel d'un homme brave qui a fait consciemment le sacrifice de sa vie pour défendre l'honneur de sa patrie, et pour venger la justice violée, je n'hésiterais pas à répondre que, sans aucun doute, le Christ couronne sa valeur militaire et que la mort, acceptée dans cet esprit chrétien, assure le salut de l'âme de l'homme.

"Personne ne peut témoigner un plus grand amour qu'en donnant sa vie pour ses amis, a dit Notre Sauveur. Et le soldat qui meurt pour sauver ses frères, et pour défendre les foyers et les autels de son pays, atteint le plus haut de tous les degrés de la charité.

"Il ne peut pas avoir analysé de près la valeur de son sacrifice; mais devons-nous supposer que Dieu exige du simple soldat, dans l'excitement de la bataille, la précision méthodique du moraliste ou du théologien? Nous qui révérons son héroïsme, pou-

DES PRETRES AVEC LES REBELLES DANS LES ALPES FRANCAISES

ZURICH, Suisse — De nombreux prêtres servent comme aumôniers avec les formations de rebelles français dans les montagnes de la Haute-Sa-

vons-nous douter que Dieu l'accueille avec amour?

"Mères chrétiennes, soyez fières de vos fils. De tous les chagrins, de toutes les douleurs humaines, les vôtres sont peut-être les plus dignes de vénération. Je crois vous voir dans votre affliction, droites, debout au côté de la Mère des Douleurs, au pied de la Croix. Souffrez que nous vous offrons, non pas nos condoléances mais nos félicitations.

"Tous nos héros n'obtiennent pas des honneurs temporels, mais pour tous nous escomptons la couronne immortelle des élus. Car telle est la vertu d'un seul acte de charité parfaite: il efface toute une vie de péchés. Il transforme un pécheur en un saint".

(The Universe, 22 janv.)

voie, où l'on se bat actuellement, d'après des dépêches publiées par les journaux de Genève.

Le journal suisse *Le Démocrate* publie une dépêche d'un correspondant de France sous la forme d'une interview avec un travailleur français qui a déserté d'un bataillon de travail en apprenant qu'il allait être envoyé en Allemagne. On lui avait promis, dit-il qu'il obtiendrait la permission de rester en France.

"Nous sommes des milliers, a déclaré ce Français. Tout ce que nous pouvons faire est de fuir et nous sommes prêts à supporter bien des épreuves pour atteindre l'Afrique du Nord."

Le correspondant rapporte que la France est dans un état de très grande surexcitation. "J'ai entendu, dit-il, des travailleurs chanter au départ la Marseillaise et l'Internationale. J'ai aussi entendu des prêtres, au milieu des foules anxieuses, encourager ceux qui partaient: "Patience, mes garçons, ce ne sera pas long." Les travailleurs criaient: "Vive de Gaulle!" et "Vive Giraud!"

(N.C.W.C. News service.)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment l'industrie de la pulpe et du papier aide à l'emprunt de guerre

Une fonction qu'aucune autre industrie ne saurait remplir

ACHETEZ UN BON DE LA VICTOIRE

POUR MENER A BIEN LE NOUVEL EMPRUNT DE GUERRE LE GOUVERNEMENT SE SERVIRA DE JOURNAUX, REVUES, PANNEAUX-RECLAMES, AFFICHES... TOUTS DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER.

POUR IMPRIMER DES OBLIGATIONS D'UNE VALEUR TOTALE DE \$1,100,000,000, IL FAUDRA 75,000 LIVRES DE PAPIER.

SANS LE PAPIER, les emprunts de guerre seraient impossibles... le pays ne pourrait fonctionner normalement... l'effort de guerre perdrait de son ampleur. Les employés de l'industrie de la pulpe et du papier souscrivent de façon magnifique aux emprunts précédents, et on peut se fier à eux pour faire toute leur part cette fois encore.

En temps de paix la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

VICTOIRE!



Les armes auront le dernier mot, mais vous devez parler d'abord!

Pour que nos combattants aient les armes nécessaires, commencez par acheter le plus possible des Obligations de la Victoire. La guerre coûte cher, mais pensez à ce que nous coûterait la défaite! Si vous ne voulez pas perdre tous vos biens, prêtez toutes vos économies. Car pas de victoire si le Canada et les Nations-Unies n'ont pas les meilleurs avions, les meilleurs chars d'assaut, les meilleurs navires, les combattants les mieux équipés. Privez-vous aujourd'hui afin de vivre plus tard dans l'aisance et la sécurité.



ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE JUSQU'AU BOUT



UN OBJECTIF POUR CHACUN

L'Aviateur a pour objectif une usine de munition, une voie ferrée, une gare de triage, etc.

Le Fantassin a pour objectif un monticule à occuper, un nid de mitrailleuses à détruire, un poste émetteur de radio à réduire à silence, etc.

Le Marin a pour objectif un champ de mines à balayer, une escadre ennemie à dénicher, à disperser et à couler, etc.

Pour nous, Civils, notre objectif doit être de soutenir tous les objectifs de nos vaillants défenseurs sur terre, sur mer et dans les airs.

C'est ce à quoi vise l'objectif de \$1,100,000,000 fixé par le Ministre des Finances du Canada pour le Quatrième Emprunt de la Victoire qui a été lancé lundi de cette semaine.

PAS UN SEUL CANADIEN ne voudra se soustraire à l'obligation de soutenir de ses deniers les efforts héroïques de nos soldats, de nos marins et de nos aviateurs, pour que restent intact nos foyers, nos biens et surtout nos libertés : liberté de pensée, liberté de parole, liberté de culte, etc.

CITOYENS DU COMTE DU LAC-ST-JEAN, un solliciteur de l'Emprunt va se présenter chez vous au cours des trois prochaines semaines. Recevez-le bien, c'est votre meilleur ami. Faites-lui un accueil chaleureux, comme d'ailleurs vous l'avez si bien fait au cours des trois Emprunts précédents.

Inutile d'insister, chers concitoyens du Lac-St-Jean, sur la nécessité qu'il y a de bien équiper nos soldats, nos marins et nos aviateurs, en vue de la prochaine invasion du continent par les troupes alliées. Comme vous le savez, le premier-ministre du Canada, dans un discours récent, a annoncé cet événement comme devant se produire d'ici très peu de temps.

Encore une fois, citoyens du Lac-St-Jean, soyons fiers de notre renommée ! Souscrivons jusqu'à la limite de nos moyens !

JUSQU'AU BOUT

Le Comité Local des Finances de Guerre

Jos. Richard, N. P., Président
Richard Trottier, Organisateur unitaire



LA
VOIX DES CANONS
EST *vo*tre VOIX

Ainsi parlent vos Obligations

"Je vous répondrai par la bouche de mes canons!" Cette fière réplique de Frontenac, c'est la seule que vous devez faire à Hitler, puisqu'il ne respecte que la force. Ne discutez pas, agissez! Achetez des Obligations de la Victoire pour avoir plus de canons et plus d'avions que l'ennemi. Pas de victoire sans une volonté unanime de vaincre! On ne vous demande que le sacrifice d'un peu de confort. Ne gaspillez pas vos économies; prêter-les à la Patrie en danger!



ACHETEZ DES
OBLIGATIONS de la **VICTOIRE**
JUSQU'AU BOUT

Déclaration de l'hon L. St-Laurent

On a donné à l'entente d'après laquelle le Canada contribue au fonds commun de la défense des pays libres le nom tout à fait inapproprié de cadeau. Une somme d'un milliard de dollars avait été affectée, pour cette fin en 1942. Le Ministre des Finances a annoncé qu'il allait proposer au Parlement qu'une autre somme du même montant soit placée, cette année, à la disposition non seulement de la Grande-Bretagne, cette fois, mais de tous les pays alliés.

S'agit-il bien d'un cadeau, et la somme représentée par ce prétendu cadeau est-elle versée en argent? Un journaliste a rencontré, hier, l'honorable Louis St-Laurent, ministre de la Justice, venu passer quelques heures dans sa famille, et il lui a demandé une déclaration à ce sujet.

PAS DE CADEAU EN ARGENT

"Il ne s'agit pas d'un cadeau en argent que le Canada verse à la Grande-Bretagne ou à n'importe lequel des pays alliés, a dit l'honorable M. St-Laurent. L'impression que l'on entretient à ce sujet en certains milieux est erronée, et elle doit être corrigée.

"L'Angleterre n'a pas besoin de cadeau en argent. La Providence l'a placée à l'avant-poste des pays libres déterminés à défendre leur indépendance contre l'asservissement des Nazis. L'Angleterre supporte le poids des bombardements ennemis; ses villes sont dévastées; ses ouvriers doivent se cacher afin de produire les engins de guerre dont elle a besoin; ses routes maritimes sont sillonnées de sous-marins allemands qui quettent jour et nuit; les convois lui apportant les ravitaillements indispensables. Et en outre de cela, les nations unies doivent conserver la suprématie sur les mers et assurer l'expédition de secours en hommes, en matériel de guerre, et en vivres en Afrique du Nord et, par la route de la Baltique, jusqu'aux ports du nord de la Russie.

"Les nations unies ont besoin de vivres, de canons, de munitions, d'automobiles blindées, d'avions, de tanks et d'engins de guerre de toutes sortes. L'Angleterre en fabrique de très fortes quantités, mais pas suffisamment pour armer ou pour contribuer à armer toutes ses divisions qui font face aux légions allemandes sur les différents champs de bataille du jour. Il ne faut pas oublier que non seulement les usines de guerre de l'Allemagne produisent jour et nuit des armes qui servent contre nous, mais que les usines de tous les pays envahis, ce qui représente la presque totalité de l'Europe continentale, travaillent sans répit pour le Reich. Les bombardiers anglais et américains entravent cette production de l'ennemi; mais l'Angleterre et ses Alliés doivent compter sur le surplus de la production de guerre du Canada puisqu'ils empêchent, par leur vigilance, l'ennemi de venir tenter chez nous les raids dévastateurs et meurtriers qui sont chose commune dans les villes anglaises et russes.

"C'est pour aider à l'Angleterre à remplir son rôle héroïque à l'avant-poste de la civilisation que le Canada lui a envoyé, depuis un an surtout, des vivres, des canons, des avions, des tanks fabriqués ou produits au Canada même. Tout cela représente notre contribution pour les frais de guerre nécessaires à la défense commune. Cette contribution consiste d'abord et surtout en matériel de guerre produit au Canada en quantités qui dépassent de beaucoup les besoins de notre propre armée. A l'heure actuelle, cet excédent de production est placé dans un fonds commun, et chacun des pays alliés recevra la part qu'il peut utiliser au meilleur des besoins stratégiques.

LE CANADA EST DEvenu ARSENAL DE LA VICTOIRE

"Si cette contribution d'un milliard de dollars en matériel de guerre et en vivres du Canada aux pays alliés n'était pas faite, les Canadiens seraient moins taxés; ils auraient plus de confort, ils souffriraient moins du rationnement du bacon, du beurre, de

la viande... Voilà les remarques que l'on entend parfois de la part de citoyens qui veulent vraiment la victoire des pays libres et du Canada mais que les sacrifices, qui leur sont demandés incommodes. A l'examen, cette objection apparaît spécieuse, et elle est dénuée de logique.

"Nous avons un surplus de matériel de guerre dans nos usines. Si nous réduisons la production aux exigences strictes de nos armées actuelles, qu'arriverait-il ?

"Il faudrait fermer plusieurs usines, renvoyer des ouvriers, créer du chômage. C'est là que nous constatons vraiment l'importance pour l'embouchage intégral au pays de l'activité des usines de guerre qui, en plus de fournir l'équipement nécessaire par nos armées, produisent des tanks, des avions, des canons, des munitions de toutes sortes, que l'on compte par quantités énormes déjà en Afrique du Nord et en Russie.

"Le Canada est devenu un véritable arsenal. L'armée de nos ouvriers et de nos ouvrières est infiniment plus nombreuse que celle des nos soldats. Devrait-il en être autrement? Serait-il réellement opportun de modifier les proportions, d'augmenter l'armée combattante et de diminuer l'armée industrielle. N'oublions pas que la contribution du pays en matériel de guerre et en vivres au bénéfice de nos alliés qui se battent jour et nuit pour notre défense éloignée permet du même coup d'assurer du travail bien rémunéré à des milliers de Canadiens, et aussi des prix raisonnables et un marché facile pour une grande quantité de nos produits agricoles.

"Si les Canadiens diminuaient leur effort en refusant de contribuer comme ils le font par une avance en matériel et en vivres aux pays alliés, ils feraient là un geste nuisible à leur pays en même temps que préjudiciable à des milliers d'entre eux qui tirent leur subsistance grâce à cette contribution volontaire du surplus de matériel et de matières premières non utilisé par nos armées.

"Les Etats-Unis ont donné un titre beaucoup plus approprié à leur contribution au fonds commun des pays alliés lorsqu'ils l'ont appelé le prêt-location. Il n'y a pas un Américain qui ne sache que les dettes intergouvernementales de la première guerre mondiale n'ont pas été payées. Les milliards et les milliards de dollars que la république voisine avance, depuis son entrée en guerre à nos côtés, à tous les pays alliés, sous la forme de matériel de guerre et de vivres, ne sont pas destinés à être remboursés. Il faut admettre, cependant, que l'étiquette dont on les a affublés est plus politique, tout en étant moins juste, que celle de contribution volontaire du Canada à ses alliés. Mais ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que les ouvriers américains profitent, dans la même mesure que ceux du Canada, de l'activité industrielle et agricole créée par une politique commune d'appliquer le surplus du matériel de guerre et des vivres produits dans les deux pays à l'effort commun indispensable pour vaincre un ennemi puissant."

Les fèves ou haricots sont l'une des récoltes les plus importantes pour les jardins de la victoire; elles exigent de la chaleur et ne peuvent être semées que lorsque le terrain se réchauffe. Il faut éviter les gelées tardives. On les sème vers la fin de mai ou au commencement de juin. Il faut que la terre soit bien égouttée.

L'apiste roseau des Canaries qui pousse à l'état sauvage au Canada aussi bien que dans le Nord des Etats-Unis, prend graduellement de l'importance comme herbe cultivée. Il est utile comme plante à pâturage, et se plaît spécialement dans les endroits humides, là où le terrain est relativement frais, mais il ne redoute pas cependant la chaleur ni le froid.

Protégeons la corde du fer à repasser en faisant bien attention qu'elle ne touche le fer chaud. Si on a la précaution d'attendre que le fer soit complètement refroidi avant de l'enrouler autour, elle durera plus longtemps.

Votre
petit gars



ACHETEZ des OBLIGATIONS afin qu'il jouisse des QUATRE LIBERTÉS

Pensez à votre petit gars qui vit aujourd'hui sans inquiétude. C'est pour son avenir que vous luttez et que vous travaillez; c'est pour son avenir que vous payez en achetant "jusqu'au bout" des Obligations de guerre. Eh, oui, les dollars que vous prêtez sont indispensables dans la lutte pour la conservation de ces quatre libertés... liberté de parole, liberté de religion,

libération de la peur et libération de la faim. Cette lutte, il faut la mener à bonne fin pour assurer à vos enfants et à vos petits-enfants le genre de vie auquel ils ont droit. Faites votre part. Mettez le luxe de côté; privez-vous de certaines nécessités. Prêtez votre argent afin de conserver nos libertés. Prêtez aujourd'hui, vous en serez récompensé demain!



ACHETEZ DES

OBLIGATIONS de la VICTOIRE
JUSQU'AU BOUT

Contribut on de:

RENE HARVEY

ST-JOSEPH D'ALMA

Lac St-Jean

LE MAGASIN PARISIEN ENRG

SAINT-JOSEPH D'ALMA, P. Qué.

Le plus grand magasin de nouveauté de la région

C'est le magasin où vous trouverez des marchandises de haute qualité, à des prix convenant à toutes les bourses. La devise de ce magasin: Service — Qualité — Satisfaction — et un Prix pour tous.

Lorsque vous êtes de passage à St-Joseph-d'Alma

Visitez le

Magasin Parisien, Enr.

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE MAGASIN SITUÉ AU
No 42, RUE STE-FAMILLE — KENOGAMI

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine



Histoire qui date de la première guerre mondiale

"Au début du mois d'août 1918, le Sous-Secrétaire d'Etat américain à la marine procédait à une inspection des postes d'aviation navale sur la côte de Bretagne.

En se rendant d'un poste à un autre, une voiture de son service qui précédait la sienne eut le malheur de renverser un vieux prêtre, qui fut très légèrement touché. Quand au Sous-Secrétaire d'Etat arriva sur les lieux, quelques instants plus tard, il présenta au vieillard les excuses de la Marine américaine, et lui offrit une indemnité.

Le vieux prêtre breton répondit qu'assurément il n'accepterait pas pas d'argent de ses amis de la Marine américaine, après tout ce qu'ils avaient fait pour sauver la France.

Le Sous-Secrétaire d'Etat américain lui demanda si la Marine pourrait offrir quelque chose pour son église — une charmante église, située sur un promontoire, et datant du XIVème siècle. Les yeux du prêtre se remplirent de larmes et il dit:

"Oh! si je pouvais recevoir une petite contribution pour la caisse dont je me suis occupé toute ma vie! Il s'agit de remplacer le plomb des vitraux. C'est à quoi je tiens plus qu'à tout au monde.

Les vitraux en question étaient parmi les plus anciens de France, et le plomb n'avait pas été remplacé depuis 1750.

Le Sous-Secrétaire d'Etat américain à la Marine demanda au vieux curé combien coûterait le travail: le prêtre répondit: "Mille francs: une somme bien supérieure à tout ce que nous pourrions jamais réussir."

Là-dessus, le Sous-Secrétaire d'Etat américain rédigea une réquisition sur la Marine, du montant de 200 dollars — 1000 francs, exactement, à l'époque — et la remit au prêtre.

Plusieurs mois plus tard, un officier rendit compte au Sous-Secrétaire d'Etat à la Marine: il avait visité l'église, le remplacement des plombs était presque terminé, et, dans l'une des chapelles de l'église, le vieux prêtre avait allumé un cierge perpétuel, en l'honneur de la Marine américaine.

Six ou huit ans plus tard, le cierge brûlait toujours, et je ne doute pas qu'il brûle encore aujourd'hui, en 1942 — à moins que les Allemands ne l'aient éteint."

Cette histoire est racontée par le Sous-Secrétaire d'Etat américain à la Marine, en 1918, Franklin Delano Roosevelt.

(France Forever, New-York)

REMERCIEMENTS

A l'occasion de la distribution du carnet de rationnement No 2, M. L. B. Unwin, administrateur du rationnement des consommateurs, Montréal-Québec et M. Joseph Collard, maire et Président du Comité local de Rationnement Q-12 de la Ville de St-Joseph-d'Alma, présentent leurs félicitations et leurs sincères remerciements pour l'appui et la collaboration apporté en la circonstance et qui a fait de cette distribution un succès qui mérite les plus grands éloges.

Merci à tous les membres du comité, merci aux chefs distributeurs, aux préposés, aux aides bénévoles, de même à ceux qui ont prêté un local ou aide de quelque façon que ce soit pour permettre de mener l'entreprise à bonne fin.

Le COMITE LOCAL,
Jos. Collard, président

L'OUEST NE PRODUIT PAS QUE DU BLE

D'après des statistiques fournies par le Service de l'Agriculture du Canadien National, 300,000 fermes de l'ouest ont produit l'an dernier, 3,600,000 porcs à bacon et 109,000,000 de livres de beurre.

UNE RELIGIEUSE PERFECTIONNE LE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE

Le journal de Belgique occupée De SS. Man écrit: "Chaque fois qu'elles voient un aéroplane, les religieuses de l'école Melgesdreef, à Merxem, récitent une brève prière pour que les Allemands s'écrasent au sol."

(The Tablet, 6 mars)

Washington. — Au laboratoire chimique magnifiquement outillé de la "Catholic University of America", une religieuse des Soeurs de Saint-Joseph est activement au travail pour l'Oncle Sam, s'efforçant de perfectionner le procédé de fabrication du caoutchouc synthétique. Son nom est Soeur Mary Thomas, du Collège Chestnut Hill, Phi-

adelphie, où elle est professeur de chimie. Sa tâche actuelle consiste dans un travail de recherche visant à mettre au point le procédé industriel par lequel le butadine est transformé en caoutchouc synthétique buna-S. Soeur Thomas travaille sous la direction du Dr Francis Owen Rice, chef de la division de chimie de l'université, à qui l'administration du caoutchouc des Etats-Unis a imposé le secret strict sur ce travail; d'où le manque de détails en ce qui le concerne.

Soeur Saint-Thomas est pleine d'enthousiasme pour sa tâche. "C'est plus passionnant qu'un problème de recher-

che ordinaire, dit-elle. Cela intéresse la victoire. Le caoutchouc est si important pour nos forces armées et notre vie économique que nous espérons pouvoir faire quelque chose pour activer sa production."

(N.C.W.C. News Service.)

On a réussi à produire encore plus la place prise par les produits expédiés. On réduit le volume des fruits et des légumes desséchés par un nouveau procédé qui expulse la plus grande partie de l'air des produits séchés, et ceux-ci sont alors enveloppés dans la cellophane imperméable.

LA LIBERTÉ DE PAROLE



QUE FAITES-VOUS POUR LA CONSERVER?

Il n'est pas donné à tous de combattre ou de travailler pour conserver cette liberté précieuse, mais tous peuvent payer pour elle. Et elle en vaut la peine! Oubliez donc les plaisirs du moment; la simple pensée de la Gestapo, d'un avenir où vous n'auriez plus le droit de vous exprimer librement, suffira pour vous les faire trouver insignifiants. Convertissez plutôt votre argent en Obligations de la Victoire. Prêtez jusqu'au bout! Transformez vos dollars en navires, avions, canons et tanks, si nécessaires en cette année décisive qui verra nos soldats sur le chemin de la Victoire. Voilà réellement la façon pratique de vous assurer un avenir de prospérité, où vous aurez encore le droit de vous exprimer librement.



Achetez des OBLIGATIONS de la VICTOIRE

Jusqu'au bout

Cette annonce est commanditée par :

GAGNON & FRERE, Meubles

ST-JOSEPH-D'ALMA — ST-JEROME — ROBERVAL

Lettre de son Exc. Mgr N.A. Labrie

A propos du 4e Emprunt.

Havre-St-Pierre, 16 avril, 1943.
Chers confrères et collaborateurs,
Le gouvernement de notre pays lancera bientôt un Quatrième Emprunt de la Victoire. Par le passé la Côte Nord, malgré la modicité de ses moyens, a fait généreusement son devoir. Lors du dernier emprunt elle a atteint la somme appréciable de \$275,000,00. J'ose espérer que cette somme sera dépassée en mai 1943.

Je suis heureux pour ma part de donner tous mes encouragements à cette générosité si louable, et de vous demander de mettre toute votre influence au service de la patrie pour encourager nos gens à lui confier leurs économies en cette heure tragique et glorieuse de notre histoire. Le patriotisme est une vertu bien chrétienne à laquelle on ne pense pas toujours suffisamment, ou dont, si on y pense, on s'imagine facilement qu'elle est réservée à ceux qui la pratiquent par l'effusion du sang sur les champs de bataille. Or en réalité elle est infiniment plus complexe. C'est le temps ou jamais de rappeler à nos fidèles la diversité des obligations que cette vertu nous impose selon les circonstances. Jamais guerre n'aura multiplié autant ces obligations, jamais également guerre n'aura demandé autant d'argent. Le vrai canadien patriote a donc l'obligation de faire à son pays le sacrifice de son argent afin de lui assurer la victoire et, avec la victoire, la liberté et l'ordre dans le libre exercice de notre foi. Cette liberté si grande et si belle, dont nous jouissons chez-nous, permet que ce sacrifice ne soit que momentané et qu'il devienne rémunérateur. Vous donnez votre argent pour une noble cause mais il sera rendu avec intérêt. D'ailleurs les sacrifices que nous impose ce devoir patriotique ne nous privent d'aucune nécessité. Jamais la richesse n'a été aussi abondante au pays. Nous devrions avoir honte de nous gâter encore de tant de friandises, de gâteries, de fumées, de confort pendant que nos soldats versent leur sang et le verseront avec une abondance inversement proportionnée à notre générosité.

Souscrivons donc à l'Emprunt de la Victoire, et si plus tard des crises économiques nous affligent encore, nous serons heureux de voir revenir ces souscriptions et leurs intérêts. Si nous ne devions plus connaître les crises elles nous permettraient de jouir sans remords, avec nos soldats de retour, d'une plus confortable aisance dans la fière conviction d'avoir fait de part et d'autre tout notre devoir.

Il n'y a pas à compter que les souscriptions à millions. L'épargne du pauvre unie à l'épargne du riche peut elle aussi accumuler un million. Il peut même arriver qu'on ne puisse atteindre tout seule une tranche de \$50. Pourquoi alors ne pas s'unir à ses voisins dans la même cas. Il me fait plaisir de citer l'exemple du Cercle des Fermières de Havre-St-Pierre, qui par des séances de cartes, de petites souscriptions de quelques sous, a pu acheter une obligation de \$100 qu'il a offerte à sa paroisse. Avis aux organisateurs similaires.

Nous encourageons donc la générosité de nos chers fidèles et nous bénissons les efforts de ceux qui travailleront au succès de cet emprunt. Don-

POUBELLE PEINTUREE

Avec un peu de peinture, votre poubelle fera la guerre. Lavez-la d'abord à l'eau très chaude et au savon de santé désodorisant et faites-la sécher au grand air. Vous servant ensuite de quelques restants de peinture, peignez-la au dedans et au dehors. Une couche supplémentaire pour le couvercle et le fond ne nuirait pas, au contraire. Si vous avez soin de déposer la poubelle sur une petite plateforme en bois, elle aura moins de chance de rouiller ou de se corroder.

Il faut de temps à autre pendant la saison, faire un examen systématique et attentif des récoltes qui poussent dans le jardin potager pour découvrir et intercepter les invasions d'insectes nuisibles avant qu'elles aient le temps de se développer.

LE PROBLEME DU CAOUTCHOUC RESOLU

La guerre a causé, entre autres méfaits, une disette de caoutchouc dont tout le monde se plaint. Faut-il attendre la fin des conflits mondiaux pour se procurer pneus et autres objets de caoutchouc ? Il paraît que non : on peut se procurer ce précieux produit en quantité, même si les Indes Néerlandaises et la Malaisie ne peuvent plus nous approvisionner.

— Mais, direz-vous, il ne pousse

pas de plantes à caoutchouc, au Canada ? — Qu'avons-nous besoin de plantes à caoutchouc ? Nous pouvons fabriquer du caoutchouc synthétique et, bien plus, ce produit artificiel a des qualités qui lui permettent de rivaliser avec le caoutchouc naturel. Vous en doutez ? — ou, cela vous intéresse ? Lisez les numéros du 20 mars et du 5 avril de la revue MES FICHES; vous y trouverez entre autres documents le résumé détaillé d'une étude sur le problème du caoutchouc et sa solution.

On s'abonne à la revue MES FICHES

UN TRAIN GEANT

Si toutes les voitures de voyageurs tous les wagons à marchandises et tous les wagons de service du Canadien National étaient mis bout à bout, ils composeraient un train de 853 milles de long, soit plus de la distance Halifax-Montréal ou Montréal-Chicago.

en s'adressant à 3425, rue St-Denis, Montréal. \$1.00 pour 20 numéros, soit 240 fiches. Chaque numéro se vend \$0.05.

LIBÉRATION DE LA FAIM



QUE FAITES-VOUS POUR L'OBTENIR?

Pensez à la situation épouvantable des peuples européens, affamés et réduits en esclavage par la "race supérieure". C'est vraiment ce qu'on peut appeler "être dans le besoin". En achetant des Obligations de la Victoire, vous contribuez à nous éviter ce triste sort. En conséquence, pourquoi ne pas mettre de côté quelques réceptions, éviter toute dépense inutile, et même vous priver de quelques nécessités. Est-ce trop demander? Sûrement non, si l'on réfléchit un peu à ce qui nous arriverait si nous étions vaincus. Combattez jusqu'au bout avec vos dollars: vous contribuerez ainsi à écarter de notre pays le spectre de la famine.



Achetez des **OBLIGATIONS de la VICTOIRE**
Jusqu'au bout

Contribution de : —

LEO SIMARD, Enr.
Magasin à Rayons
SAINT-JOSEPH D'ALMA, Qué.

L'ANNIVERSAIRE D'UN MONSTRE

Dans son rapport final sur les circonstances qui ont mis fin à sa mission en Allemagne, le Sir Neville Henderson, dernier ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, rapporte qu'à la date du 23 août 1939, Hitler lui avait dit préférer faire la guerre à 50 ans plutôt qu'à 55 ou 60 ans.

Né en 1889, le président chancelier du IIIe Reich a fait une belle guerre à l'âge de 50 ans. L'appareil de catastrophes qu'il a déterminées dans le monde est d'une épouvantable ampleur.

Mais, aujourd'hui même, Hitler, alias Schicklgruber, entre dans sa 55e année. Année critique pendant laquelle, à son dire même, il aurait quelque répugnance à combattre. Si les événements peuvent lui faire explorer personnellement les millions de tourments dont il a été cause, qui est-ce qui ne s'en réjouira pas, même en Allemagne ?

Le châtement devra être exemplaire, au risque de lui donner l'aurole du martyr. Des historiens de Napoléon ont reproché aux Anglais d'avoir ajouté à la gloire de Bonaparte en lui choisissant l'exil cruel de St-Hélène. Mais l'important n'était-il pas de punir le conquérant lui-même pour tous les malheurs qu'il avait infligés à l'Europe ? Les générations futures se fabriqueront la légende, hitlérienne qu'elles voudront pourvu que les victimes de ce fou soient pleinement vengées à la fin de la guerre.

L'écrivain français André Suarès, parlant de ces conquérants disait en 1939, en s'arrêtant à Hitler :

"Chacun de ces monstres est cent fois, ou cent mille, ou cent millions de fois assassin. Le plus hideux, le plus vil, le plus bas de tous, un feu de haine et de rage vomi par l'enfer, comme on lui dit de penser à l'horreur des massacres qu'il médite et de la guerre qu'il veut déchaîner sur l'Europe, répond en écumant : "J'ai, Moi, tout à gagner à la guerre, et rien à y perdre". Rien, à peine un, deux ou trois millions des esclaves aux ordres de ce maudit. Rien? oui, eux seulement. Mais, il est là, Lui,

Moi! Il y gagne, Lui, tapi dans son antre bien caché, bien à l'abri, tissant dans sa bave infernale son cocon de mort et de désastre. Moi! Lui, le plus maudit, le plus lâche des hommes. Serait-ce assez d'enfoncer cent mille couteaux dans la gorge de

ce démon, et de la couper en cent million de morceaux? Non, trop peu, encore. Que Némésis s'en charge et qu'elle le fasse mourir dans les supplices cent millions de fois, et remourir encore et durant toute l'éternité de l'enfer !

Il n'a rien à perdre! Caligula est un bon garçon de petit fou, après de ce fléau sans pensée, sans conscience, sans cœur et sans âme. Tu n'as rien à perdre, vermine innombrable? Si, les cent millions de cellules damnées qui sont ta vie.

Voilà le riche anathème que Herr Adolf Hitler, qui célèbre aujourd'hui le 54e anniversaire de sa naissance, a mérité de tous les peuples civilisés et que nous sommes particulièrement heureux de reproduire en cette circonstance. (Le Canada)

Remis de la semaine dernière.

LE CONFORT DU SOLDAT

Le seul mot de Pâques a toujours évoqué des flots d'harmonie aux sons graves, artistiques et doux qui ont dégénéré, depuis le commencement du conflit en musique barbare de tous les instruments de guerre.

Eh bien, en ces temps de Pâques, sachons retrouver dans nos cœurs les airs anciens auxquels s'attache la pensée de nos petits soldats maintenant dispersés partout dans le monde. Formons le souhait qu'ils éprouvent une joie profonde par ce jour qui commémore la glorieuse résurrection du Sauveur et songeons que, peut-être bientôt, ils nous reviendront avec la victoire et de grandes ambitions; ambitions qui donneront à la reconstruction du monde en paix un élan magnifique.

À vous tous nos petits amis, si généreusement occupés à servir votre pays, le Confort du Soldat désire souhaiter "JOYEUSES, PAQUES". Et si de loin, vous avez souvenir aujourd'hui de votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs, en sommes tous ceux qui forment le "chez nous" sachez qu'ils ne sont pas entièrement malheureux, malgré leurs inquiétudes, car ils sentent si fiers de vous.

x x x

Dans notre article précédent, nous avons oublié les noms de trois des vendeuses de tags. Nous nous excusons auprès d'elles et pour rectifier cette erreur, nous donnons les noms de ces jeunes filles : Mlles Neella Fortin, Rachel Gagné et Yolande Tremblay.

Neuf cultivateurs de la Nouvelle-Zélande, dont l'un est le champion du monde des tondeurs de moutons, sont membres de la première escadrille des avions Spitfires de la Nouvelle-Zélande, dit le service de nouvelles du Ministère Anglais. Cette escadrille a abattu jusqu'ici 32 avions ennemis.



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE QUATRIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,100,000,000

Daté du 1er mai 1943 et portant intérêt à compter de ce jour,
et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

A quatorze ans

**Obligations 3% échéant
le 1er mai 1957**

Rachetables à partir de 1954
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupsures des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

A trois ans et demi

**Obligations 1 3/4% échéant
le 1er novembre 1946**

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupsures des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, aux prix d'émission dans chaque cas, sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard. Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 18% le 1er juin 1943; 18% le 1er juillet 1943;
18% le 2 août 1943; 18% le 1er septembre 1943;
18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1 3/4% le 1er octobre 1943.

Le dernier versement, exigible le 1er octobre 1943, comprend le solde du principal plus .64 de 1%, dans le cas des obligations 3%, et .37 de 1% dans le cas des obligations 1 3/4%, soit l'intérêt couru lors du dit versement.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,100,000,000.

Le produit de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 26 avril 1943, se clôtureront le ou vers le 15 mai 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 26 avril 1943.

L'Office des Produits Laitiers soutiendra les prix du beurre de beurrerie

Le Ministère de l'Agriculture a annoncé le 2 avril que l'Office des produits laitiers se propose de soutenir le marché du beurre en avril 1943 en achetant du beurre aux conditions suivantes :

(a) Le beurre de beurrerie pasteurisé de première qualité peut être offert à l'Office des produits laitiers par les fabricants ou par les commerçants ou courtiers qui agissent au nom de ces fabricants. On exige que ce beurre soit mis dans des boîtes propres, neuves, répondant aux spécifications pourvues par les règlements établis en application de la Loi sur l'industrie laitière et qu'il ne contienne pas plus de 2 pour cent de sel. L'offre doit en être faite à l'Office pendant la période de validité du certificat de classement original. Le beurre de beurrerie de première qualité sera payé à raison de 35 cents la livre, livré à l'Office dans les provinces de l'Ontario ou du Québec, suivant les instructions.

(b) L'Office achètera du beurre de beurrerie de deuxième et troisième qualité qui a été transporté d'une province à une autre conformément aux instructions de l'Administration des vivres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Ces catégories de beurre doivent être offertes à l'Office pendant la validité du certificat de classement original. Le prix sera sur une base de 34 cents la livre pour le beurre de deuxième qualité et de 33 cents par livre pour la troisième qualité, livré à l'acheteur au point de livraison du mouvement interprovincial autorisé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

Toutes les offres de beurre doivent

être adressées à l'Office des produits laitiers, Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, ou à l'Office des produits laitiers, Chambre 302, édifice Brughnessy, 407, rue McGill, Montréal, Québec. L'Office n'acceptera que les offres de beurre classé et prêt à être expédié au plus tard le 30 avril 1943. Après cette date aucune offre ne sera acceptée à moins que le beurre n'ait été transporté d'une province à l'autre conformément aux instructions de l'Administration des vivres de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre.

LA MATIÈRE MINÉRALE POUR LES PORCS

Les éléments minéraux jouent un rôle très important dans le développement de tous les animaux de la ferme, mais il est reconnu que le porc, en raison de sa croissance rapide et du régime alimentaire auquel il est généralement soumis, est l'animal qui exige le plus d'attention sous ce rapport.

Il est très important de fournir à la truie portière une alimentation riche en matière minérale si on veut qu'elle développe des porcelets forts et vigoureux. Il est également nécessaire de donner une ration riche en minéraux aux jeunes porcs en croissance afin qu'ils puissent se former une ossature solide et des tissus musculaires abondants.

L'insuffisance de matière minérale dans la ration se manifeste chez les jeunes porcs par une faiblesse des membres, un manque de vigueur et un développement lent quand il n'est pas complètement arrêté. Chez la

truie portière, en plus des malaises ci-haut mentionnés, en constatera assez souvent une parturition laborieuse, des portées peu nombreuses, rachitiques, manquant de vigueur et d'un développement difficile.

On peut se procurer dans le commerce des mélanges de matières minérales soigneusement préparées et à point pour toutes les catégories de porcs. Une addition de 3 pour cent de ces mélanges à la moulée servie aux porcs est généralement la quantité employée. Cependant si, pour une raison ou pour une autre, on ne peut se procurer ces suppléments minéraux, on devra fournir aux porcs les ingrédients minéraux sous une autre forme. Par exemple, pour les truies en gestation, à 100 livres de moulée, il faudra ajouter 1-2 livre de farine d'os, 1/2 livre de sel et 1 livre de pierre à chaux moulue, ou bien placer ce mélange à leur portée. On devra en plus tenir constamment à leur disposition de la terre ou des mottes de gazou afin de prévenir l'anémie chez les jeunes porcelets.

Pour les porcs, on emploie la même quantité de supplément minéral du commerce. Mais à son défaut, on peut préparer le mélange minéral suivant : 1/2 pour cent de poudre d'os, 1/2 pour cent de sel et 1 pour cent de pierre à chaux moulue.

Si dans les mélanges soit du commerce ou de confection domestique il n'y a pas d'iode de potassium, on verra à suppléer à ce manque en servant à la truie durant toute sa période de gestation une cuillerée à thé par jour dans ses aliments d'une solution de 1 once d'iode de potassium dans 1 gallon d'eau. Ceci devra être pratiqué pour chacune des truies en gestation afin de prévenir les portées sans poils.

L'emploi des mélanges minéraux contribuera à prévenir les déficiences en matières minérales lesquelles causent actuellement d'énormes pertes aux cultivateurs.

J-Edgar LAPLANTE, assis.
Station Expér. Normandin.

NOS ATHLETES

Durant la semaine qui vient de se terminer, nos athlètes de la 5e région militaire n'ont pas chômé. Au centre d'entraînement avancé A-13, camp Valcartier, deux séries de championnat ont été liquidées; le lieutenant-colonel Trudeau s'est emparé du titre au billard, en disposant, en finale du capitaine Roy, au pointage de 200 à 150 tandis que de son côté le capitaine P. Lessard remportait les honneurs du tournoi de tennis sur table aux dépens du capitaine H. Dynes, après un match des plus contestés. Maintenant, de part et d'autre, on parle du baseball; d'ici quelques jours, nous aurons surment de bonnes nouvelles à communiquer à nos militaires.

Dans le domaine du hockey, les champions de la Ligue de la Garnison ont été royalement fêtés, samedi soir dernier, à l'Hôtel St-Louis, en présence de plusieurs personnalités militaires et d'une foule nombreuse d'amateurs de la région. Les gars du C. M. S. C. après une saison des plus brillantes avaient bien mérité de leurs admiratrices et admirateurs une telle manifestation; aussi le Service des Relations Extérieures de l'Armée, par l'intermédiaire de son rédacteur sportif se joint à tous pour les féliciter chaleureusement.

Un événement de non moindre importance s'est déroulé en nos murs, avec la visite du club Aurora, champion intermédiaire de l'O. H. A., venu se mesurer à la fameuse équipe du Geo. T. Davie, pour le titre de l'Est du pays. Inutile de parler de cette intéressante série qui constitue pour tous les amateurs de la 5ème région militaire, une classique fin de saison. Les Ontariens qui portaient les couleurs des Magasins militaires de leur province, se sont déclarés des plus enchantés de leur visite dans la vieille capitale et nous ont demandé tout spécialement de féliciter et leurs

adversaires et tous les officiels pour leur esprit sportif. Donc... à la semaine prochaine.

Pour avoir de bonnes dents solides et bien plantées, l'enfant a besoin de 3 ou 4 grands verres de lait par jour; de bains de soleil, huile de foie de morue; de fruits et de légumes. Il a besoin d'exercer ses mâchoires par la mastication d'aliments solides. Commencez à faire examiner les dents de l'enfant quand il est jeune par un bon dentiste.

LE MOULIN PRICE ...

(suite)

Council of Paper Mills Unions, l'International Brotherhood of Paper Makers et l'International Brotherhood of Pulp, Sulphite et Paper Mill Workers;

2o— Aucune discrimination contre les grévistes;

3o— Nomination d'une commission d'enquête publique, en exécution au chapitre 9 des Statuts Refondus de Québec, 1941, composée de trois juges de la Cour du Banc du Roi ou de la Cour Supérieure; cette commission sera chargée :

a— d'enquêter sur les difficultés d'ordre syndical ou unioniste et leurs causes, survenues aux usines de Jonquière, de Kénogami et de Riverbend de la Cie Price Brothers;

b— de présenter un rapport sur les modalités des relations collectives à être établies entre la compagnie et les employés de ces moulins;

4o— La convention actuelle entre la Cie Price Brothers et les Unions Internationales sera provisoirement maintenue en vigueur jusqu'à la production du rapport final de cette commission. Toutefois, l'application de l'article 4 de cette convention sera suspendue à compter du 15 mai 1943.

Votre bien dévoué,

Adélar GBOUBT



Les tanks achetés avec VOS Obligations, les voilà !

Hitler a conquis l'Europe par la supériorité de son armement. Nous le vaincrons par le même moyen. Mais il faut que chacun fasse sa part: nos combattants risquent leur vie, nous n'avons qu'à travailler et à prêter nos économies. Nos compatriotes sur les champs de bataille, sur les mers, dans les airs, ont besoin des meilleures armes. Qui oserait les leur refuser? Donnez-vous un peu moins de confort et placez toutes vos économies dans les Obligations de la Victoire.

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE JUSQU'AU BOUT

Comité National des Finances de Guerre

Quatrième Emprunt de la VICTOIRE

Division No - 03 A

Ulric Labelle, organisateur divisionnaire

Arvida, Qué.

COMTES	UNITES	ORGANISATEURS	ADRESSES
Roberval	031	Chs-H. Gay	L. Lévesque, N. P. Roberval.
Chicoutimi	032	J.-A. Pedneault	Hôtel de Ville Chicoutimi, Tél. 892
Lac St-Jean	033	Richard Trottier,	Hôtel de Ville St-Jos.-d'Alma, Tél. 213

Les Citoyens de notre Division pourraient faciliter grandement le travail du Solliciteur, en lui évitant de faire plusieurs visites, et en souscrivant à bonne heure. C'est une question de fierté nationale que de souscrire aux Emprunts de la Victoire.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à l'Organisateur Divisionnaire, soit aux Organisateurs Unitaires, dont les noms apparaissent ci-dessus.

L'antisémitisme...

(suite)

EN ENFER. Le dialogue a lieu entre Machiavel, déguisé en Napoléon III, et Montesquieu. Machiavel essaie de démontrer comment, dans le cadre de la démocratie, on pourrait facilement s'emparer du pouvoir suprême en trompant les impulsions populaires.

Le thème du PROTOCOLE est de faire croire à un grand complot juif pour conquérir le monde; le but visé, effrayer le Czar, afin qu'il rejette toute demande de gouvernement constitutionnel, puisque le gouvernement constitutionnel favoriserait le jeu des juifs.

Lorsque l'équipe nazie, après avoir pris possession de l'Allemagne offrit les juifs en holocauste au peuple allemand fanatisé, elle n'inventait rien, mais le truc l'empêcha d'apercevoir les véritables intentions nazies. Et puis, la confiscation des biens des Israélites rapportait au parti, encore besogneux, des bénéfices intéressants.

Mais, dans la haine nazie contre le juif, il y a un autre sentiment, plus subtil, et qui nous touche de près; c'est l'intention manifeste d'avilir la religion chrétienne en attachant une étiquette infamante à son fondateur et à ses disciples. Par-dessus le juif, c'est le Christ que Hitler veut atteindre, car tout, dans la doctrine chrétienne, répudie le néo-paganisme hitlérien. Quand on sait avec quelle perfidie diabolique les nazis ont versé l'ordure sur la religion en Allemagne, au cours des années qui ont immédiatement précédé la guerre, on n'est pas surpris qu'ils essaient de salir le Christ comme juif. D'ailleurs la croix gammée nordique, la croix d'Odal, l'emblème du national-socialisme, doit abattre et remplacer la croix du Golgotha.

Les nations qui ont pratiqué l'antisémitisme n'y ont rien gagné; cette doctrine de mort, contraire à la raison, à la justice et aux véritables intérêts nationaux, conduit à des actes de violence et de cruauté, à des accès

inadmissibles. L'antisémitisme est dangereux pour l'ordre social, du fait qu'il s'accorde avec un programme de nationalisme intense, ultra-national, — de ce nationalisme que le cardinal Bertram, de Breslau, appelait "nationalisme satanique". Il provoque toujours des explosions de fanatisme préjudiciables à l'unité de la nation.

Fait troublant qu'il ne faut pas négliger d'apprécier à sa juste valeur: l'antisémitisme se trouve toujours associé avec le fanatisme religieux et racial; telle la doctrine du Klu Klux Klan, qui embrasse dans une même réprobation les catholiques, les juifs et les noirs.

Les gens pondérés, c'est-à-dire ceux qui sont encore capables de raisonner avec leur cerveau, même pendant une période d'énerverment national, doivent s'employer à opposer l'antisémitisme; veiller aux rumeurs susceptibles de provoquer la haine contre le juif. Il faut accueillir ces rumeurs

avec circonspection car il y a de nombreuses chances qu'elles soient d'inspiration nazie et lancées dans le but d'affaiblir notre effort financier de guerre. Et, pour détruire celle que l'on chuchote en ce moment et qui veut que les juifs contrôlent la finance canadienne, il faut que l'on sache qu'il n'y a pas un seul juif parmi les directeurs de banques canadiennes. Pénétrons-nous bien de l'idée que les Allemands ont tout intérêt à nuire à l'emprunt de la victoire car, s'il réussit, ce sera une bien mauvaise nouvelle pour Hitler.

J.-B. COTE

Droits réservés par le Syndicat des Auteurs Canadiens, Enrg.

19 avril, 1943.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Pharmacie LEFEBVRE'S Pharmacy

La plus grande pharmacie de la région

JUSTIN LEFEBVRE, Prop. SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine

HÔTEL UNION

CHARLES-E. HÉBERT, prop.

ST-JOSEPH-D'ALMA

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine

F.-P. NADON

Opticien d'Ordonnances Licencié

St-Jos.-
d'Alma



Lac
St-Jean

Achetez un Timbre d'Épargne chaque semaine

Voyez un spécialiste pour vos chaussures

G.J. Couture
NOUVEAUTÉS POUR DAMES

ST-JOSEPH D'ALMA, QUÉ.

nos prix: \$1.60 à \$7.00

FEUILLETON DU (LE LAC-ST-JEAN)

LES AVENTURES DE M. PICKWICK

par Charles DICKENS

Ne 2

— Qui est-ce ?
— Je ne connais pas son nom, je sais seulement qu'elle est veuve et fort riche.

— Mais un colonel vient de l'inviter.
— Peu importe.

Et, en effet, pendant près d'une demi-heure, le colonel vit d'un œil fatigué et surpris sa danseuse passer alternativement des mains de M. Tupman dans celles de l'étranger, sans pouvoir l'approcher de la soirée.

Il sentait sa rage jusqu'au départ de la dame; mais quand les deux amis, qui avaient conduit leur danseuse à la voiture, voulurent rentrer dans la salle de danse, ils trouvèrent sur leur chemin le colonel qui les attendait.

— Messieur, leur cria-t-il d'une voix indienne, mon nom est Slammer, docteur Slammer, messieurs, du 97e régiment, caserne Chatham. Voici ma carte, messieurs, voici ma carte!

La colère ne lui permit pas d'en dire plus long.

— Ah! répliqua l'étranger froidement, Slammer... bien obligé... attention courtoise. Pas malade en ce moment, Slammer, mais y penserai si besoin.

— Vous êtes un malotru, monsieur, déclara le docteur hors de lui, un poltron, un lâche, un... un...

— Ah! je comprends, dit l'étranger presque en aparté, vin trop fort ici, pièces trop chaudes, limonade plus saine, homme âgé, cruels efforts!

Et il faisait mine de s'éloigner. Mais le colonel n'en démordait pas.

— Je sais monsieur, reprit-il rageur, que vous êtes descendu ici; vous êtes ivre en ce moment, mais vous entendrez parler de moi demain.

Et, sur cette menace, il disparut, tandis que les deux compagnons allaient restituer, à la garde-robe de M. Winkle, l'habit du Club Pickwick avec autant de facilité qu'ils l'avaient pris.

Un violent coup frappé à sa porte réveilla brusquement M. Pickwick, le lendemain matin, de la délicieuse torpeur où l'avait plongé le bon repas de la veille.

— Qui est à ? demanda-t-il.

— Le garçon.

— Que voulez-vous ?

— Savoir quel est celui de vos amis qui a un habit à boutons dorés aux initiales P. C.

— Tiens, se dit M. Pickwick, Winkle a donné son habit à brosse et le garçon ne sait plus à quelle chambre le remettre.

— M. Winkle, cria-t-il au garçon, 3e chambre à droite.

Ce dernier alla frapper à la porte indiquée.

— Qu'est-ce que c'est, demanda une voix étouffée.

— On demande M. Winkle.

On me demande, dit M. Winkle, en sautant de son lit et passant à côté des vêtements indispensables, qui peut bien vouloir me parler?

— Un monsieur, dans le café qui ne veut pas attendre.

— Voilà qui est étrange ! Je viens tout de suite.

Et, s'étant enveloppé d'un châle

par-dessus sa robe de chambre, M. Winkle descendit au café.

Au milieu des garçons affairés au nettoyage de la salle, un officier en uniforme se tenait debout près d'une fenêtre.

Il se retourna à l'arrivée de M. Winkle et, ayant dit aux domestiques de se retirer, il ferma soigneusement la porte.

— Monsieur Winke, sans doute? demanda-t-il.

Lui-même.

— Alors vous ne serez pas surpris d'apprendre que je viens au nom de mon ami, le docteur Slammer, du 97e.

— Docteur Slammer?

— Oui. Il m'a chargé de vous dire que votre conduite hier au soir a été de celles qu'un gentleman ne saurait tolérer.

L'étonnement de M. Winkle était trop évident pour n'être pas réel, aussi l'officier continua:

— Mon ami est fermement persuadé que vous étiez gris et par conséquent inconscient de la gravité de l'insulte que vous lui avez faite. Il se contentera donc des excuses que vous voudrez bien lui faire par écrit sous ma dictée.

— Des excuses par écrit! répéta M. Winkle abasourdi.

— Ou alors... vous comprenez la suite, n'est-ce pas?

— Pardon, monsieur, reprit le Pickwickien, me permettez-vous de vous demander si vous avez été chargé de remettre ce message à mon nom personnel?

— Non, monsieur, il m'a été demandé de le remettre à un monsieur qui portait hier au soir un habit de forme spéciale, d'un bleu éclatant à éclatant à boutons dorés ornés des initiales P.C. Et, après information, j'ai appris que cet habit était le vôtre.

Si à tour maîtresse du château de Rochester s'était écoulée à ce moment devant la fenêtre où se tenaient les deux hommes, M. Winkle n'aurait pas été plus stupéfait. Il se ressaisit cependant pour balbutier:

— Voulez-vous bien m'attendre ici un instant, monsieur?

— Certainement.

M. Winkle grimpa l'escalier quatre

à quatre, entra dans sa chambre en coup de vent et d'une main tremblante ouvrit sa valise.

L'habit était bien-là, mais avec des signes évidents d'avoir servi la nuit précédente.

— Ça y est, se dit M. Winkle, j'ai dû trop boire hier au soir. J'ai un vague souvenir d'être sorti fumer un cigare entre deux assoupissements. J'aurais changé d'habit et insulté quelqu'un sans m'en apercevoir. Voilà la terrible conséquence des excès. Je n'ai plus qu'à accepter la provocation de ce docteur.

Et il descendit mélancoliquement au café.

Ne devait-il pas avant tout soutenir la réputation du Club? Il avait dû rester entendu dire que bien souvent, dans les duels, les témoins s'arrangeaient pour charger les armes à blanc. Cette pensée lui redonna un peu de courage et il résolut de prendre pour second son ami Snodgrass, dans l'espoir que ce dernier avertirait en secret M. Pickwick, qui avertirait en secret la police autorisée pour empêcher ce duel.

Il fut convenu entre lui et l'officier que la rencontre aurait lieu, le soir même, au coucher du soleil dans une prairie en dehors des fortifications.

Au cours de l'après-midi, M. Winkle entraîna son ami Snodgrass à faire une promenade, et là, d'une voix émue, il fit appel au dévouement de son ami pour l'assister dans a rencontre.

Snodgrass était si attaché à Winkle, qu'il ne comprit pas que ce dernier avait le plus vif désir de se voir refuser cette assistance. Il ne comprit pas davantage qu'en le suppliant de ne pas avertir les autorités, M. Winkle espérait que lui ou son adversaire serait enfermé à la demande d'un ami pour éviter le duel.

Pauvre Winkle, quelle déception quand il entendit Snodgrass répondre avec conviction:

— Soyez tranquille, je n'en parlerai à personne, pour rien au monde!

Il ne lui restait plus qu'à attendre l'heure fatale, et c'est ce qu'il fit en tremblant.

rendez-vous, et les témoins, après avoir pris les dernières dispositions, les amenèrent en présence l'un de l'autre.

Winkle, très pâle, probablement dans la crainte de verser un sang innocent, tenait les yeux obstinément fermés pour ne point voir sa victime.

Le docteur, au contraire, depuis l'apparition de son antagoniste, faisait des yeux tout ronds en se frottant les paupières:

— Arrêtez, s'écria-t-il, arrêtez, ce n'est point mon homme.

— Pas votre homme? dirent les témoins d'une commune voix.

— Sans aucun doute. Ce n'est point là celui qui m'a insulté la nuit dernière.

A ces mots, M. Winkle se décida à ouvrir les yeux.

— Non, ce n'est pas moi, dit-il, je le savais.

— Pourquoi me l'avez tu ce matin? lui demanda le témoin du docteur.

— Parce que j'avais à soutenir l'honneur de l'habit mentionné et ne voulais pas qu'un autre s'en chargeât.

— Bravo! s'écria gaiement le docteur, en s'avancant la main tendue. Monsieur, j'admire votre conduite et suis désolé de vous avoir dérangé sans raison.

— N'y pensez plus, monsieur, je vous prie.

— Je serai fier de faire avec vous plus ample connaissance.

— Et ce sera un réel plaisir pour moi, monsieur.

Il ne restait plus rien à faire, si ce n'est de convenir d'une autre rencontre plus agréable au café même. Tout le monde s'y rendit et le reste de la soirée se passa fort gaiement.

Les Pickwickiens, à leur arrivée à Rochester, trouvèrent la ville en pleine effervescence. Une grande revue avait été annoncée pour le jour même.

Une demi-douzaine de régiments devaient défilé sous l'oeil perçant du commandant en chef. Des fortifications de fortune avaient été hâtivement construites et les troupes devaient l'attaque et la prise d'une citadelle, avec explosion de mines.

(à suivre)

Ecole des RR. FF. Maristes

GRAND CONCOURS de PAQUES

9e année : Jos-Charles Tremblay, Jacques Tremblay, Léo Tremblay, Léopold Belley, Philippe Côté.

8e année : Marcel Déry, Rosaire Pelletier, Antoine Gauthier, Lucien Villeneuve, Gérard Villeneuve, Jean-Marie Couture.

7e année : Alfred Martel, Roger Gauthier, Michel Abraham, Rémi Lépine, Gaston St-Pierre, Donia Dufour, Clément Girard, Robert Hudon, Yvon Deschênes Réal Côté.

6e année A : Alphonse Villeneuve, Roger Gobeil, Gaëtan Lavoie, Antonin Belley, Fernand Lepage, Florent Néron, Omer Gaboury, Normand Bergeron, Roger Gauthier, Léon Fradette.

6e année B : Réal Couture, Antoine Dallaire, P.-Arm. Villeneuve, Paul Abel, Julien Bouchard, Raymond Hébert, Florent Lebel, Raymond Dion, Marc Elie Côté, Maurice Tremblay.

6e année C : Pierre Nicole, Lauréat Tremblay, Gille Boulanger, Philippe Villeneuve, Jean-Paul Audet, Robert Simard, Ros. Girard, Raymond Gaudreault, Lauréat Truchon, Raymond Simard.

5e année A : Michel Bergeron, F. Côté, Armand Garneau, Guy Beaumont, Paul-Henri Tremblay, Bertrand Boly, Robert Gagnon François Harvey, Marcel Simard, Gérard Forth.

5e année B : Germain Couture, F. Gagnon, G. Villeneuve, Herve Paradis, Jacques Gauthier, Guy Gauthier, Robert Lapointe, Paul-Yvon Laliberté, Claude Juneau.

5e année C : Geo.-H. Moisan, Roger Couture, Germain Marcell, Germain Boly, Pierre Truchon, Joseph-Elie Larouche Rosaire Benoit, Lucien Perron.

4e année A : Marcel Perron, Jean-D. Lévesque, Julien Simard, J.-Marie Robert, Joseph Girard, Roland Genest, Victorin Bouchard, Marc-Henri Potvin, Henri Harvey, Jos-Arthur Genest.

4e année B : G.-A. Prévost, René Morin, L. Boly, Lucien Saucier, Jean Garon, Gaston Girard, Raymond Desjardins, Marcel Lefebvre, Benoit Néron, Fernand Bélanger.

4e année C : Arthur Lepage, Roland Simard, Bertrand Tremblay, Gaston Tremblay, Victorin Lebel, Edmour Larouche Jean-Mie Gagné, Adalbert Tremblay, Léonce Simard, Fr.-Paul Ouellet.

3e année A : Raymond Girard, Réal Tremblay, J.-Paul Pedneault, Ghislain Gagnon, Jacques Bélanger, Jean Cloutier, Germain Prévost, Marcel Simard, Rosaire Paquet, Claude Maltais.

3e année B : Ls-Georges Côté, Lucien Potvin, Roger Larouche, Raymond Perron, Laurier Tremblay, Rosaire Harvey, Réal Boivin, Armand Landry, R. Maltais, Claude Desbiens.

3e année C : Idola Ouellette, Guy Bouchard, Yvon Robert, André Girard, Maurice Caumartin, Gilles Larouche, Ls-Henri Tremblay, Henri Gagné, René Simard, Denis Girard.

3e année D : Matthieu Poulin, Jos. Paradis, Omer Lavoie, Roger Prévost, Jean-Ls Jean, Eugène Lavoie, Gérard Tremblay, Guy Harvey, Robert Moisan, Rémi Lebel.

2e année A : Claude Harvey, Roger Gagné, Jean-Mie Gagnon, Vincent Plourde Raymond Verreault, Jules Potvin, Louis-M. Munger, Bernard Fortin, Antonin Maltais, Roméo Tremblay.

2e année B : P.-Paul Bouchard, P. Armand Genest, Jocelyn Dallaire, D. Tremblay, Fernand Prévost, Laurent Gobeil, Jules Rathé, René Leclerc, H. Prévost, Camillien Gagnon.

2e année C : Edgar Lavoie, Raym. Bergeron, Rosaire Harvey, Michel Gagnon, J.-Paul Tremblay, Réal Gaudreault, J.-Marie Néron, Raym. Dubé, Jean-Marc Villeneuve, Janic Laforest.

1ère année A : Raym. Villeneuve,

Vincent Larouche, Raymond Laforest, Léonard Dufour, Raymond Pedneault, G.-Henri Fortin, Gilbert remblay, M. Larouche, Lucien Bélanger, André Beumont.

1ère année B : Marcel Lapointe, J.-Bte Poirier, Roland Poulin, Léonce Tremblay, Gaston Simard, Benoit Hudon, Bernard Fortin, André Corneau, Jean Poitras, René Bouchard.

ST-JOSEPH-D'ALMA

Baptêmes : — Le 22 avril 1943, Marie-Réjeanne-Lisette, enfant de M. Mme Valmore Simard. Parrain et marraine M. et Mme Armand Guérin.

Le 24 avril, Joseph-Roméo-Ghislain, enfant de M. et Mme Yvon Lavoie. Parrain et marraine M. et Mme Roméo Maltais.

Le 24 avril, Joseph-Germain-Gaëtan, enfant de M. et Mme Zoel Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Armand Gagnon.

Le 25 avril, Joseph-Rémi, enfant de M. et Mme Paul-Emile Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme W. Tremblay.

Le 25 avril, Joseph-Réal, enfant de M. et Mme Paul-Emile Tremblay. Parrain et marraine M. et Mme René Coudé.

Le 25 avril, Marie-Thérèse-Carolle, enfant de M. et Mme Albert Cloutier. Parrain et marraine M. et Mme Georges Lebel.

Le 25 avril, Marie-Vivienne-Hélène, enfant de M. et Mme Jos-A. McGuire. Parrain et marraine M. et Mme W. Baron.

Le 25 avril, Marie-Germaine-Gaëta- ne, enfant de M. et Mme Conrad Carriant. Parrain et marraine M. et Mme Léonard Loubert.

Mariages : — Le 26 avril 1943 M. Edgar Renaud, fils de M. et Mme Joseph Renaud, de notre ville, unissait sa destinée à Mlle Lucienne Rousseau, fille de feu W. Rousseau et de Mme Rousseau, également d'Alma. M. Joseph Renaud servait de témoin à son fils, et M. Emile Renaud était le témoin de l'épouse.

Le 28 avril 1943, M. Frs-Xavier Chassé, de Kénogami, fils de M. et Mme Cyprien Chassé, unissait sa destinée à Mlle Adèle Duval, fille de M. et Mme Joseph Duval, d'Alma. M. Louis Harvey, était le témoin de l'époux et M. Duval le témoin de sa fille.

Décès : — Le 22 avril, 1943, est décédée à l'âge de 2 ans et 10 mois, Denise, enfant de M. et Mme Joseph Munger de notre ville.

Le 25, est décédée à l'âge de 2 ans et 8 mois, Lucette, enfant de M. et Mme René ean, de notre ville.

Le 26 avril 1943, sont décédés à l'âge de 1 jour, deux fils jumeaux de M. et Mme Paul-Emile Tremblay, de notre ville.

MORT TRAGIQUE A CHICOUTIMI

La jeune Catherine Gagnon, 7 ans, fille de Mme René Gagnon, s'est noyée vendredi de la semaine dernière, en tombant dans un trou pratiqué dans la glace d'un ruisseau qui coule près de la demeure de ses parents, à la Rivière du Moulin. Le corps de la jeune enfant n'a été repêché que quelques heures après le tragique accident.

Cette noyade prend une tournure particulièrement dramatique, du fait que le père de la fillette, M. René Gagnon, fils de M. et Mme Georges Gagnon, de notre ville, est décédé il y a à peine quatre ou cinq semaines.

A la famille si cruellement éprouvée, LE LAC-ST-JEAN offre ses plus vives condoléances.

PROMU OUTRE-MER



On apprend que le lieutenant Placide Labelle, ancien journaliste de Montréal, actuellement officier des relations extérieures de l'Armée canadienne outre-mer, vient d'être promu capitaine. Avant de revêtir l'uniforme de plus d'un an au Service de l'Information, à Ottawa. On sait que le capitaine Labelle est le frère du C. F. Victor-Léon, des Frères Maristes, directeur de notre collège.

METABETCHOUAN EN TETE DANS NOTRE COMTE

M. Richard Trottier, organisateur unitaire pour le 4ème Emprunt de la Victoire, dans le comté du Lac-St-Jean, nous communique le fait intéressant que c'est la municipalité de St-Jérôme qui est la première en tête dans les souscriptions à date dans notre comté. St-Jérôme avait hier soir, en effet, souscrit plus de la moitié de son objectif, soit la somme de \$8,000.

Encore à St-Jérôme, il faut mentionner tout particulièrement les Ateliers Mécaniques, dont M. J.-C. Hudon est le propriétaire, qui ont dépassé leur objectif à date, en souscrivant plus de \$2,000.

C'est un magnifique résultat dont M. Trottier est fier à juste titre. La Municipalité de St-Jérôme de même que les Ateliers Mécaniques, méritent les plus sincères félicitations et nous sommes convaincus, dit M. Trottier, que ce bel exemple ne contribuera pas peu à stimuler l'ardeur patriotique et le désir de victoire dans le reste du comté.

LA GUERRE ET LA FAMILLE

La guerre, par l'effort considérable de production qu'elle exige, ramène la désertion des foyers par les mères, et par suite la ruine de la famille. Quand l'âme ne l'habite plus, le corps se désagrège vite.

Or, la famille est la cellule initiale de la société. Son atmosphère est nécessaire au plein épanouissement de l'être humain. La teneur des caractères, la droiture des consciences, la force des âmes qui sont la plus sûre garantie de l'avenir d'un pays, c'est à la famille d'abord qu'on les doit.

Pour le bien de l'individu et de la nation, il faut donc à tout prix sauver la famille. Aussi, il importe de nous documenter sur la question. MES FICHES ont déjà publié un solide numéro sur LA FAMILLE. Nul doute que cette livraison rendrait de nombreux services à ceux qui luttent contre l'abus du travail féminin et qui ont réellement à cœur de sauver la civilisation chrétienne.

On peut se procurer ce numéro sur la famille aux Editions FIDES, 3425, rue St-Denis, Montréal. Harbour 7228. — Prix : \$0.08.

PETIT CARNET

M. et Mme Lucien Fortin, de Jonquièrre ont passé une couple de jours en notre ville, cette semaine, à l'occasion du mariage de Mlle Simone Morin, sœur de Mme Fortin.

M. Georges-H. Deschênes, du personnel de la Banque de Montréal, est allé passer la fête de Pâques à Québec.

Miles Marie-Paule et Marie-Rose Tremblay, de notre ville, sont allées passer la fête de Pâques à Chicoutimi et Jonquièrre.

M. Léo Grégoire, du personnel de la Banque de Montréal est parti hier pour Matane, où il passera deux semaines de vacances chez ses parents.

Le soldat Richard (Dick) Allen qui était outre-mer, depuis une trentaine de mois, est revenu parmi nous, il y a une semaine.

Mlle Estelle Hébert, de Shawinigan et sa nièce, Nilce Doucet, sont arrivées en notre ville, la veille de Pâques où elle passeront la belle saison à l'Hôtel Union, les hôtes de M. et Mme Chs-E. Hébert.

M. Rosario Angers, avocat, et Mme Angers, sont allés passer la fête de Pâques à la Station d'Hébertville, où ils ont été les hôtes de leurs parents M. et Mme Joseph Angers.

M. Henri Tremblay, professeur, de la Station d'Hébertville, a fait un court voyage à St-Joseph-d'Alma, la semaine dernière.

M. Robert Tremblay, de Chicoutimi est parmi nous, depuis mardi dernier.

NAISSANCE

Le 27 avril, à Jonquièrre, avait lieu le baptême de Marie-France-Henriette, enfant de M. et Mme Raymond Villeneuve. Parrain et marraine M. et Mme Henri Harvey, de St-Joseph-d'Alma.

Nos félicitations!
DONNEZ-NOUS UN NOUVEL ABONNE

LEBLANC A EU UN BEAU SUCCES

La Société des Concerts de Chicoutimi, a eu son avant-dernier concert de la saison, dimanche dernier, au théâtre Capitol.

L'artiste au programme était cette fois-ci, le célèbre violoniste virtuose canadien-français, Arthur Leblanc. Le succès a été cette fois vraiment triomphal. L'artiste a montré une fois de plus qu'il possède une technique impeccable du violon au service d'une âme qui se traduit toute entière dans la musique de ce grand artiste qui fait la gloire de ses compatriotes canadiens-français sur toutes les scènes où il paraît.

MARIAGE GAUTHIER-MORIN

Ce matin, en l'église paroissiale de St-Joseph-d'Alma, M. l'abbé Aimé Néron, vicaire, a béni le mariage de M. Armand Gauthier, fils de M. Paul Gauthier et de Mme Gauthier, de notre ville, avec Mlle Simone Morin, fille de M. Adélar Morin et de Mme Morin, également de cette ville. M. Paul Gauthier servait de témoin à son fils et M. Adélar Morin, à sa fille.

Après le mariage un goûte fut servi à la demeure de la mariée, M. Adélar Morin, après quoi les époux sont partis pour un voyage de noces à Montréal.

Nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux les accompagnent.

A VENDRE

AUTOMOBILE cinq passagers, modèle récent. — Pneus six plus, 6.05 x 16, seulement 1500 milles. — Prix raisonnable.

S'adresser à :
M. ALBERT DESBIENS,
33, rue St-Joseph — ALMA.

MONTRE-BRACELET pour HOMME. Marque "Longine". Véritable aubaine.

S'adresser à :
MAURICE ZAIEN,
au magasin Parisien, Alma.

Rosario Angers, B.A., LL.B.

Avocat, Conseil, Procureur, Avoué et Praticien en Loi.

Advocate, Counsel, Attorney, Solicitor and Barrister

94-96, Rue SACRE-COEUR St.

TELEPHONE 118

ST-JOSEPH-D'ALMA

Grande Soirée Dramatique et Musicale A l'Hôtel-de-Ville d'Alma, vendredi, le 7 mai.

Direction artistique de M. Julien Desprez

Présente : —

La Vocation de Jean Bonnel

EN PREMIERE SUR LA SCENE

AUSSI : Comédie : "Madame veut changer sa Bonne"

Mettant en vedette Yvon Latrelle, Jacques Journet, Simone Boldigny, Pierrette Bergeron, Madeleine Tremblay, Madame André Normand, F. Brassard, compositeur-pianiste, Michel Champagne, Thérèse De l'Amour et Julien Desprez, auteur.

ADMISSION : 50 et .75 Taxe comprise.

En Foule pour ce régal artistique